

Visual Library Portal

Inhouse-Digitalisierung

**Les origines de la guerre mondiale d'après les
publications des puissances de la Triple Entente**

Helfferich, Karl

Berlin, 1915

urn:nbn:de:s2w-6307

Les Origines de la Guerre mondiale

d'après les publications des

Puissances de la Triple entente

Par

KARL HELFFERICH



LIBRAIRIE GEORG STILKE, BERLIN.

1915.



7799

E 20.
en 29

LES ORIGINES DE LA GUERRE MONDIALE

d'après les publications des

Puissances de la Triple entente

Par

KARL HELFFERICH



LES ORIGINES
DE LA GUERRE MONDIALE

Présentation de la 1ère édition

PAR HENRI...
L'ÉDITEUR

En publiant leur correspondance diplomatique de la période avant-coureur de la guerre mondiale, les Gouvernements de la Grande-Bretagne, de Russie et de France ont pensé pouvoir rejeter uniquement sur les „vellités belliqueuses de l'Allemagne“, aux yeux de leurs propres nations et devant le monde entier, la responsabilité de l'effusion de sang la plus effroyable que la terre ait jamais vue, et ont cru fournir ainsi la preuve de leurs constants efforts en vue d'éviter la catastrophe. L'Angleterre a fait paraître un Livre bleu; la Russie, un Livre orange; la France, un Livre jaune. Des indices nombreux permettent de constater de graves lacunes à ces publications prétendues complètes; le Livre jaune français, en particulier, laisse présumer avec une assurance pour ainsi dire indubitable, que certains documents qui y figurent ont été fabriqués après coup de toutes pièces.*) Les publications en question n'en méritent pas moins une étude comparative appliquée.

*) On trouve par exemple dans le Livre jaune, au Chapitre I, intitulé „avertissements“, une série de documents, remontant jusqu'au mois de mars 1913, destinés à prouver les progrès de l'esprit belliqueux en Allemagne. Le numéro 5 reproduit une note du Ministère des Affaires étrangères français, en date du 30 juillet 1913, où on lit:

„M. von Kiderlen fut l'homme le plus haï de l'Allemagne, l'hiver dernier. Cependant il commence à n'être plus que déconsidéré, car il laisse entendre qu'il prendra sa revanche“.

Le Secrétaire d'Etat von Kiderlen, qui commençait à s'inspirer de cette soif de vengeance au mois de juillet 1913, était mort depuis le mois de décembre 1912, détail malheureusement négligé de l'agent du Quai d'Orsay auteur de ce document posthume.

Le même accident malencontreux frappe une note présentée d'après le Livre bleu anglais, par Monsieur Paul Cambon, ambassadeur de France à Londres, en date du 30 juillet 1914, au Secrétaire d'Etat des

Qu'on ne s'attende point à trouver ici les détails de la joute diplomatique extrêmement compliquée qui préluda au déchaînement de cette guerre. Il s'agit uniquement d'exposer à la face du monde les principaux événements d'où elle est sortie, en s'appuyant sur les preuves fournies par les Puissances de la Triple Entente elles-mêmes.

On retracera donc tout d'abord les faits ayant déterminé immédiatement la rupture, pour débrouiller ensuite les fils de l'intrigue au moyen d'un retour en arrière.

L'INCENDIAIRE.

Aucun doute ne saurait exister concernant la cause immédiate de la guerre actuelle. Elle réside dans la mobilisation générale des forces russes de terre et de mer, ordonnée par le Tzar le 31 juillet au matin, et dans le refus de la Russie de rapporter cette mesure, conformément à la demande de l'Allemagne.

Constatons tout d'abord un point essentiel: le Gouvernement russe savait pertinemment que l'ordre de mobilisation générale et le maintien de cette grave décision rendaient inévitable la guerre avec l'Allemagne. Des déclarations officielles et non officielles ont fait connaître, en temps opportun,

Affaires étrangères de la Grande-Bretagne. Le contenu de la note concerne les préparatifs militaires allemands à la frontière d'Alsace-Lorraine. (Livre bleu, No. 105, Annexe 3.) Le 30 juillet, choisi comme date, a pour but d'éveiller l'impression que dès ce moment-là et même les jours précédents, les troupes allemandes se trouvaient réunies à la limite de la frontière, franchie même déjà par des patrouilles. La note commence par ces mots dans la troisième édition du Livre bleu:

„L'armée allemande a ses avant-postes sur nos bornes-frontières, hier par deux fois des patrouilles allemandes ont pénétré sur notre territoire.“

Dans une note datée du 30 juillet, „hier“ ne peut être que le 29 juillet. Or, dans la première édition du Livre bleu, on lisait: „hier, vendredi“; ce dernier mot a été supprimé plus tard, après qu'on se fût aperçu de la discordance des jours, car le 29 juillet était un mercredi. La prétendue note du 30 juillet ne peut donc avoir été rédigée que le samedi 1^{er} août, et d'ailleurs, est-il besoin même de l'ajouter, la frontière ne fut franchie ni le 29 ni le 31 juillet.

au Gouvernement russe les conséquences d'une mobilisation générale de son armée, à savoir: la mobilisation allemande, qui équivalait à la guerre*). Les motifs sont d'une évidence qui saute aux yeux. En présence de la menace d'une guerre sur plusieurs fronts, et surtout devant le caractère d'acuité imprimé à la situation par la mobilisation générale russe, l'Allemagne ne pouvait sacrifier l'avance que lui assurait la plus grande rapidité de mobilisation de ses propres forces. Une mobilisation de part et d'autre, suivie d'une attente menaçante de chaque côté de la frontière, ne pouvait, pour cette raison urgente, entrer un seul instant en ligne de compte pour l'Allemagne.

Or, cette manière de voir était regardée comme absolument naturelle même par les alliés de la Russie: l'ambassadeur d'Angleterre à Pétersbourg, Sir G. Buchanan, a adressé, en date du 25 juillet un rapport au Foreign Office (Livre bleu No.17) relatant une conversation avec Monsieur Sasonoff, Ministre russe des Affaires étrangères, dans les termes suivants:

„I said all I could to impress prudence on the Minister for foreign Affaires, and warned him that if Russia mobilised, Germany would not be content with mere mobilisation, or give Russia time to carry out hers, but would probably declare war at once.“ (Je dis tout ce que je pouvais pour inspirer la prudence au Ministre des Affaires étrangères, et je le prévins qu'en cas d'une mobilisation générale russe, l'Allemagne ne se contenterait pas d'une simple mobilisation ni ne donnerait à la Russie le temps d'achever la sienne, mais qu'elle déclarerait immédiatement la guerre.)

A la dernière heure encore, l'Empereur d'Allemagne, dans son télégramme du 30 juillet à 1 heure du soir, attirait per-

*) D'après le Livre blanc allemand, l'ambassadeur d'Allemagne à Pétersbourg fut avisé le 26 juillet de faire au Gouvernement russe une déclaration ainsi conçue:

„Des préparatifs militaires de la Russie nous obligeront à des contre-mesures consistant dans la mobilisation de l'armée. Or, la mobilisation, c'est la guerre.“

sonnellement l'attention du Tzar sur „les dangers et les graves conséquences d'une mobilisation“.

Le Tzar et son Gouvernement au moment de la proclamation de la mobilisation générale (31 juillet), devaient donc être parfaitement éclairés au sujet de la signification de leur mesure, équivalente à la guerre.

La cause immédiate de la guerre ainsi établie, une question se pose maintenant: Quelles raisons ont provoqué la mobilisation générale russe?

Les premiers entendus doivent être naturellement ceux à qui incombe la responsabilité de mesures décisives.

Écoutons donc tout d'abord le Tzar.

Son télégramme du 30 juillet, 1^h 20 p. m. à l'Empereur d'Allemagne, ne contient encore aucune mention de la mobilisation générale imminente, mais simplement une allusion aux mesures prises contre l'Autriche-Hongrie:

„Les mesures militaires actuellement en vigueur ont été décidées depuis déjà 5 jours, pour des raisons de défense contre les préparatifs de l'Autriche-Hongrie.“

Ce télégramme s'était croisé avec celui de l'Empereur d'Allemagne mentionné plus haut, télégramme évoquant les graves conséquences d'une mobilisation russe et exprimant en outre la crainte que même une mobilisation dirigée exclusivement contre l'Autriche-Hongrie ne compromette, ou même ne rende impossible, le rôle de médiateur accepté par l'Empereur sur le désir du Tzar. Le 31 juillet, à 2 heures p. m., c'est-à-dire à un moment où l'ordre de mobilisation générale de toutes les forces russes avait été déjà donné, le Tzar envoyait la réponse suivante:

„Il est impossible, pour des motifs techniques, de cesser nos préparatifs militaires nécessités par la mobilisation de l'Autriche-Hongrie.“

L'expression „nos préparatifs militaires“ vise-t-elle seulement la mobilisation partielle contre l'Autriche-Hongrie? Dans ce cas, le Tzar, en adressant son télégramme à l'Empereur d'Allemagne,

ignorait lui-même la mobilisation générale déjà accomplie et dirigée contre l'Allemagne. Cette explication, évidemment la plus simple, dispenserait de chercher plus loin. Ou bien „nos préparatifs militaires“ indiquent-ils la mobilisation générale? Alors, le Tzar ne savait trouver à cette mesure décisive d'autre motif plausible que celui des mesures militaires de l'Autriche-Hongrie.

Écoutons maintenant le Ministre des Affaires étrangères de Russie.

Les raisons alléguées par celui-ci sont mentionnées dans un rapport de l'Ambassadeur français à son Gouvernement, en date du 31 juillet:

„En raison de la mobilisation générale de l'Autriche et des mesures de mobilisation prises secrètement, mais d'une manière continue, par l'Allemagne, depuis six jours l'ordre de la mobilisation générale de l'armée russe a été donné“. (Livre jaune No. 118.)

Le même jour, l'ambassadeur d'Angleterre à Pétersbourg informait Sir Edward Grey (Livre bleu No. 113) de la mobilisation générale ordonnée à la suite d'un rapport de l'ambassadeur de Russie à Vienne, annonçant que „l'Autriche-Hongrie est décidée à n'accepter aucune intervention des Puissances, et met ses troupes en mouvement non-seulement contre la Serbie, mais encore contre la Russie“. Le rapport anglais ajoute: „Russia has also reason to believe that Germany is making active military preparations, and she cannot afford to let her get a start“. (La Russie a des motifs de croire que l'Allemagne prend des mesures militaires actives, et elle ne peut se laisser devancer par l'Allemagne.)

On chercherait d'ailleurs en vain dans le Livre orange russe un motif quelconque à la mobilisation générale. Le Livre orange ne cite aucune des communications adressées indubitablement aux ambassadeurs de Russie à l'étranger pour les informer de cette mesure décisive; le lecteur n'apprend la mobilisation russe contre l'Allemagne que par une circulaire-télégramme de Sasonoff aux chefs des missions russes, pour leur faire connaître la demande, de l'Allemagne concernant un rappel de l'ordre de mobilisation.

Et maintenant, quel cas convient-il de tenir des motifs invoqués pour la mobilisation générale russe, tant dans les rapports des ambassadeurs anglais et français, que dans le télégramme du Tzar à l'Empereur d'Allemagne?

1. La mobilisation générale russe était-elle une réponse aux mesures militaires de l'Autriche-Hongrie?

Pour parer aux soi-disant préparatifs militaires de l'Autriche-Hongrie contre la Russie, 13 corps d'armée russes avaient été déjà mobilisés le 29 juillet. (Rapport de l'ambassadeur de France à St. Pétersbourg, en date du 29 juillet — Livre jaune No. 100.) La mobilisation dans les gouvernements d'Odessa, de Kiew, de Moscou et de Kasan, avait été notifiée au Gouvernement allemand par l'ambassadeur russe à Berlin, comme une réponse à la déclaration de guerre de l'Autriche-Hongrie à la Serbie, faite la veille, et aux « mesures de mobilisation déjà appliquées à la plus grande partie de l'armée austro-hongroise ». (Livre jaune No. 95.) En réalité, jusqu'au moment de la mobilisation générale russe, l'Autriche-Hongrie avait mobilisé 8 corps d'armée seulement. Contrairement à l'affirmation de l'ambassadeur français à St. Pétersbourg dans son rapport du 31 juillet (Livre jaune No. 118)*), la mobilisation générale n'avait pas encore été ordonnée en Autriche-Hongrie au moment de la mobilisation générale russe. Cette mesure fut prise par le Gouvernement austro-hongrois dans la journée du 31 juillet, uniquement pour répondre à la mobilisation générale de l'armée russe. En mobilisant 13 corps d'armée le 29 juillet en face des 8 corps austro-hongrois, la Russie outrepassait déjà la mesure et se montrait provoquante. La Monarchie Austro-Hongroise n'avait absolument donné lieu après le 29 juillet à aucune représaille justifiant de la part de la Russie le passage d'une mobilisation partielle déjà fort étendue, à une mobilisation générale qui rendait la guerre inévitable.

*) Cette affirmation erronée, jamais soutenue d'ailleurs du côté russe lui-même, faisant figurer la mobilisation générale autrichienne comme motif à la mesure analogue de la Russie, revient à différents endroits dans le Livre jaune français. Par exemple, une note-circulaire de M. Viviani, du 1^{er} août (No. 127), contient cette phrase: «L'Autriche a, la première, procédé à une mobilisation générale.»

2. Les prétendus préparatifs militaires de l'Allemagne contre la Russie.

Au cours de cette période critique, le Ministre des Affaires étrangères de Russie a reçu chaque jour plusieurs fois chez lui l'ambassadeur d'Allemagne et s'est entretenu avec lui. Si donc le Gouvernement russe croyait avoir connaissance de mesures de mobilisation de l'Allemagne, soi-disant vieilles de 6 jours déjà, c'est-à-dire datant du 25 juillet (Livre jaune No. 118), rien n'eût été plus naturel de la part de Monsieur Sasonoff que de demander au comte Pourtalès des explications à ce sujet ou de l'aviser que ces mesures ne pouvaient rester sans réponse du côté de la Russie. Une pareille démarche de M. Sasonoff concernant les prétendus préparatifs allemands eût été parfaitement de mise en cette circonstance, le comte Pourtalès ayant signalé à plusieurs reprises les dangers des préparatifs militaires de la Russie; par exemple le 29 juillet, alors que M. Sasonoff se contenta de répondre „que les préparatifs russes sont motivés: d'un côté, par l'intransigeance obstinée de l'Autriche, d'autre part, par le fait que huit corps austro-hongrois sont déjà mobilisés“. (Livre jaune No. 100.) Le 30 juillet également, le comte Pourtalès est revenu sur les préparatifs russes, sans que M. Sasonoff ait cru devoir poser à son tour une question sur les mesures de mobilisation attribuées à l'Allemagne (Livre jaune No. 103). De même, dans ses télégrammes à l'Empereur d'Allemagne, le Tzar ne fait allusion à aucun moment ni à aucune place à des mesures militaires allemandes quelconques, pourtant invoquées par son Gouvernement comme motif de la mobilisation générale russe.

L'invraisemblance de ce prétexte se trouve d'ailleurs pleinement établie par un fait que confirme le Livre jaune français (No. 102): le 29 juillet encore, le chef de l'état-major russe a donné à l'attaché militaire allemand sa parole d'honneur que les mesures militaires de la Russie étaient dirigées exclusivement contre l'Autriche, mais pas contre l'Allemagne. Le chef d'état-major eût-il osé aller aussi loin, si la Russie avait cru alors avoir à se plaindre des mesures militaires de l'Allemagne? En admettant même que le Gouvernement russe eût reçu ultérieurement avis de préparatifs militaires menaçants de ce genre — comme M. Sasonoff l'a prétendu vis-à-vis des

ambassadeurs de France et d'Angleterre, mais jamais en face de l'ambassadeur d'Allemagne, — le chef d'état-major de l'armée russe, vu la parole d'honneur donnée, aurait eu le plus pressant motif de s'exprimer au sujet du changement de situation créé par ces nouvelles, et cela avant la décision, irrémédiable de la mobilisation générale russe. Mais rien de tout cela ne s'est produit. La Russie s'est bornée à motiver sa mobilisation générale aux yeux d'autres Puissances en prétextant les soi-disant mesures allemandes; par contre, jamais l'Empereur d'Allemagne, jamais l'ambassadeur allemand, jamais l'attaché militaire, n'ont eu à répondre à la moindre question à cet égard. Bien plus, loin de laisser entendre une plainte à propos des préparatifs reprochés à l'Allemagne, les assurances les plus tranquillissantes ne cessèrent d'être prodiguées à celle-ci.

3. Le refus de l'Autriche-Hongrie de consentir à une intervention des Puissances.

Le motif, transmis à Londres par l'ambassadeur anglais, ne manque pas d'un certain plaisir en raison du fait que la veille, un nouveau projet de médiation dû à Sir Edward Grey avait été communiqué au Gouvernement austro-hongrois par l'Allemagne, et que l'Autriche n'avait pas encore donné sa réponse. En outre, le 30 juillet, une conversation avait eu lieu dans l'après-midi à Vienne entre le comte Berchtold et l'ambassadeur de Russie, conversation télégraphiée immédiatement à Paris par l'ambassadeur français à Vienne comme „un entretien de haute importance“, et qui „permettait de croire que toute chance de localiser le conflit n'était pas perdue.“ (Livre jaune No. 104.)

Le projet de médiation proposé le 29 juillet par Sir Edward Grey comportait les conditions suivantes: l'Autriche-Hongrie s'engagera, après la prise de Belgrade et l'occupation du territoire serbe dans les environs de la frontière, à ne pas avancer plus loin, pendant que les Puissances s'efforceront de déterminer la Serbie à donner une satisfaction suffisante à la monarchie austro-hongroise. Cette satisfaction une fois donnée, les troupes autrichiennes évacueront le pays occupé. Sir Edward Grey communiqua sa proposition à

l'ambassadeur d'Angleterre à Pétersbourg, le 30 juillet, en ajoutant: „I suggested this yesterday as a possible relief to the situation, and, if it can be obtained, I would earnestly hope that it might be agreed to suspend further military preparations on all sides.“ (J'ai suggéré cela hier comme un soulagement possible de la situation, et, en cas de réussite, j'aurais sérieusement l'espoir de voir une entente se produire pour suspendre de toutes parts d'autres préparatifs militaires.) (Livre bleu No. 103.)

Le projet fut transmis et recommandé par l'Allemagne au Gouvernement austro-hongrois; les ambassadeurs de France et d'Angleterre en firent autant auprès du Gouvernement russe (Livre jaune No. 112). L'Autriche n'avait pas encore fait connaître sa réponse, et la Russie n'avait pas encore pris position lorsque la mobilisation générale russe s'effectua. Soutenir que cette dernière mesure a été rendue nécessaire par le refus de l'Autriche-Hongrie d'accepter l'intervention des Puissances (Livre bleu No. 113) est donc une prétention en contradiction radicale avec les faits ressortant des documents anglais et français.

Mais le jeu de la Russie avec la mobilisation générale, alors qu'un projet de médiation anglais, encore irrésolu, occupait son Gouvernement et le Gouvernement austro-hongrois, n'est pas ici le point capital. Il y a autre chose de plus important: C'est l'entretien direct, le soir même du jour qui précéda la mobilisation générale russe, entre l'ambassadeur de Russie à Vienne, Monsieur Schébéko, et le comte Berchtold. Rappelons en passant, qu'après les difficultés suscitées au premier projet de conférence de Sir Edward Grey, M. Sasonoff avait pris de lui-même l'initiative de pourparlers directs avec l'Autriche-Hongrie, initiative tout d'abord accueillie par un refus à Vienne (Livre bleu No. 74). Dans l'entretien du 30 juillet, les obstacles opposés à un échange direct de vues furent écartés. D'après le rapport de l'ambassadeur français (Livre jaune No. 104), auquel l'ambassadeur de Russie communiqua sans retard le résultat de l'entretien, ainsi qu'à son collègue anglais, Monsieur Schébéko et le comte Berchtold ont longuement envisagé les redoutables difficultés du moment, „avec une égale bonne volonté d'y adapter des solutions réciproquement acceptables“. L'ambassadeur russe expliqua que les préparatifs militaires du côté

russe n'avaient d'autre but que de répondre à ceux de l'Autriche et d'indiquer l'intention et le droit du Tzar d'émettre son avis dans le règlement de la question serbe. Le comte Berchtold répondit en donnant la même assurance relativement à l'intention nullement agressive des préparatifs austro-hongrois en Galicie. De part et d'autre on s'appliquera à ce que ces mesures ne soient pas interprétées comme des marques d'hostilité. Le rapport de l'ambassadeur français poursuit en ces termes :

„Pour le règlement du conflit austro-serbe, il a été convenu que les pourparlers seraient repris à Pétersbourg entre M. Sasonoff et le comte Szapary; s'ils ont été interrompus, c'est par suite d'un malentendu, le comte Berchtold croyant que le Ministre des Affaires étrangères de Russie réclamait pour son interlocuteur des pouvoirs qui lui permettraient de modifier les termes de l'ultimatum autrichien. Le comte Szapary sera seulement autorisé à discuter quel accommodement serait compatible avec la dignité et le prestige dont les deux Empires ont un souci égal. Ce serait donc, pour le moment, sous cette forme directe et réduite aux deux plus intéressées qu'aurait lieu l'examen que Sir Ed. Grey proposait de confier aux quatre Puissances non directement intéressées. Sir M. de Bunsen, qui se trouvait chez moi, a aussitôt déclaré à M. Schébéko que le Foreign-office approuvera entièrement cette nouvelle procédure.“

Le lendemain, l'ambassadeur de Russie à Berlin fut avisé que l'ambassadeur austro-hongrois à Pétersbourg avait confirmé la déclaration faite par le comte Berchtold à Monsieur Schébéko „que son Gouvernement était prêt à discuter avec le Gouvernement russe la note à la Serbie, même quant au fond.“ (Livre jaune No. 121.)

Donc, le 30 juillet, le Gouvernement austro-hongrois avait bien fait une démarche décisive dans la voie de la

conciliation, en reprenant les pourparlers directs avec la Russie et en se déclarant prêt à entrer dans une discussion matérielle, opiniâtrement refusée jusque là, de la note adressée à la Serbie. Le motif de cette condescendance de l'Autriche-Hongrie, destinée à enlever pour le moment à la crise son caractère aigu, s'explique sans difficulté par la lecture du Livre blanc allemand. Le 28 juillet, l'Empereur d'Allemagne télégraphiait au Tzar :

„M'inspirant de l'amitié cordiale qui nous unit si étroitement tous deux depuis de longues années, j'emploie toute mon influence pour déterminer l'Autriche-Hongrie à chercher une entente loyale et satisfaisante avec la Russie.“

Et dans son télégramme du 29 juillet au Tzar, l'Empereur d'Allemagne disait :

„Je crois possible et trouve désirable une entente directe entre Ton Gouvernement et Vienne, entente — comme je Te l'ai déjà télégraphié — que mon Gouvernement s'efforcera de seconder de toutes ses forces.“

Il importe de faire ressortir immédiatement la suite de ce même télégramme : „Naturellement, ajoutait l'Empereur, des mesures militaires de la Russie que l'Autriche pourrait considérer comme une menace, précipiteraient la catastrophe que nous désirons tous deux éviter, et réduiraient à néant le rôle de médiateur que je me suis empressé d'accepter, pour répondre à Ton appel à mon amitié et à mon aide.“

Tout ce qui précède est confirmé par un télégramme de Sir Edward Grey à l'ambassadeur d'Angleterre à St. Pétersbourg, en date du 31 juillet (Livre bleu No. 110). D'après ce document, l'ambassadeur d'Allemagne à Londres a informé Sir E. Grey que comme résultat d'une suggestion du Gouvernement allemand (as a result of suggestions by the German Government), un entretien a eu lieu à Vienne entre le comte Berchtold et Monsieur Schébéko, et que les instructions de l'ambassadeur austro-hongrois à Pétersbourg lui enjoignent de se mettre en rapport avec le Ministre des Affaires étrangères de Russie, de lui fournir

des explications sur l'ultimatum austro-hongrois à la Serbie, et de discuter toutes les suggestions et les questions concernant les relations de la Russie et de l'Autriche-Hongrie. Sir Edward Grey continuait en exprimant sa grande satisfaction de cette reprise des pourparlers directs entre les deux pays.

Voici donc le Livre jaune français pris en flagrant délit, car on peut y lire à propos de l'Allemagne, qu'elle n'a jamais, à aucun moment de la crise, conseillé sérieusement à Vienne une attitude conciliante. Contrairement à cette assertion, il est donc bien établi que sur l'intervention de l'Empereur d'Allemagne, le Gouvernement austro-hongrois s'est rendu, le 30 juillet dans l'après-midi, au désir de la Russie systématiquement repoussé jusque là, en vue d'une discussion de la note à la Serbie. Le Livre jaune français atteste, en outre, la grande importance attribuée par l'ambassadeur de Russie à Vienne à la déclaration conciliante du comte Berchtold, déclaration dont cet ambassadeur informa immédiatement ses collègues français et anglais. Enfin, d'après le Livre jaune, l'ambassadeur de France à Vienne nourrissait l'espoir que la bonne volonté du comte Berchtold amènerait une localisation du conflit; c'est là un fait dûment établi. Puis l'ambassadeur anglais, sans s'informer d'abord à Londres, exprima l'entente complète du Foreign Office avec la procédure convenue entre le comte Berchtold et l'ambassadeur de Russie.

Mais d'autre part, le Livre orange russe ne porte pas trace de cette condescendance, pourtant décisive, de l'Autriche-Hongrie; il ne mentionne pas davantage comment le Gouvernement russe se plut à reconnaître l'attitude conciliante de l'Autriche. Sa réponse fut la mobilisation générale, qui rendait la guerre inévitable.

Un fait assez étrange vient d'ailleurs se placer ici: cette mobilisation générale frappa comme un coup de foudre les deux autres Puissances de l'entente, pour lesquelles, en effet, ainsi qu'il ressort de leurs propres documents, la démarche de l'Autriche-Hongrie avait été une grande satisfaction, saluée comme une espérance de paix. En veut-on une preuve? Le 31 juillet, à 7 heures du soir, l'ambassadeur d'Allemagne à Paris se présentait chez Monsieur Viviani, Président du Conseil et Ministre des Affaires étrangères, pour lui faire part de la nécessité dans laquelle l'Allemagne se trouvait de

proclamer l'état de danger de guerre, en présence de la mobilisation générale russe, et d'exiger de la Russie la démobilisation. Que répond Monsieur Viviani? „Qu'il n'est nullement renseigné sur une prétendue mobilisation totale de l'armée et de la flotte russes.“ (Livre jaune No. 117). De même, dans la soirée du 31 juillet, assez tard, l'ambassadeur d'Angleterre à Paris informait le Foreign Office que son collègue M. Iswolsky n'avait pas la moindre connaissance d'une mobilisation générale russe. (Livre bleu No. 117.)

Si donc les motifs invoqués par la Russie pour sa mobilisation générale subite n'étaient que des prétextes faciles à percer, et si la Russie, sans même en informer l'Angleterre et la France, a pris cette mesure grosse de conséquences, bravant l'éclat dans un moment où un projet de médiation anglais, plein de chances favorables, avait été soumis, et où la condescendance obtenue de l'Autriche-Hongrie par l'Allemagne devait écarter le danger imminent de guerre, on ne peut trouver à cette singulière conduite qu'une seule explication:

Devant l'esprit de conciliation témoigné par le Gouvernement austro-hongrois à l'instigation de l'Allemagne, les personnalités alors dirigeantes en Russie étaient résolues à brûler leurs vaisseaux et à rendre la guerre inévitable.

Peut-être quelques-uns trouveront-ils que cette affirmation ainsi lancée mérite au moins un témoignage probant. Il va leur être fourni par l'attitude de la Russie après la remise de l'ultimatum allemand.

Alors que l'Allemagne, pour laquelle jusque là la mobilisation russe présentait le caractère d'un casus belli, se contentait tout d'abord de proclamer l'état de danger de guerre, qui n'est pas encore la mobilisation, et qu'elle donnait à la Russie un délai de 12 heures (expirant le 1^{er} août à midi) pour rappeler son ordre de mobilisation, la Russie n'a pas même donné de réponse à l'ambassadeur allemand, n'a pas tenté la moindre démarche en vue de la médiation d'un tiers afin de détourner la catastrophe, mais au contraire, dans la nuit du 1^{er} au 2 août, a ouvert les hostilités sur trois points de la frontière prussienne.

Ces faits sont incontestables. Pourtant, le Gouvernement français ne craint pas d'en donner l'exposé suivant (Note circulaire du Gouvernement français, du 1^{er} août, Livre jaune No. 120):

„L'Autriche-Hongrie consentait à entamer une discussion quant au fond de l'ultimatum adressé à la Serbie. Le Gouvernement russe est prêt à entrer en négociations sur la base de la proposition anglaise. Malheureusement, ces dispositions, qui permettraient d'espérer une solution pacifique, paraissaient en fait devoir être annulées par l'ultimatum de l'Allemagne donnant douze heures au Gouvernement russe pour accepter de démobiliser. L'ultimatum ne se justifie pas, puisque la Russie a accepté la proposition anglaise qui implique un arrêt des préparatifs militaires de toutes les Puissances. L'attitude de l'Allemagne prouve qu'elle veut la guerre.“

Il est difficile de falsifier d'un cœur plus léger l'histoire actuelle.

En vérité, l'Autriche-Hongrie se montra conciliante, le fait est dans tous les cas indubitable, et elle justifia ainsi l'espoir dans le maintien de la paix. Mais la note circulaire française a bien soin de taire que cette condescendance était due à l'influence de l'Allemagne. Le Ministre des Affaires étrangères français pousse même plus loin le cynisme dans sa déclaration à la Chambre des députés, le 4 août: il proclame effrontément que — du 24 au 31 juillet, jour de la remise de son ultimatum ayant pour prétexte (!) la mobilisation générale russe — l'Allemagne n'a jamais pris part à l'action positive de la Triple entente en vue du maintien de la paix. (Livre jaune No. 159.)

D'autre part, il est faux que la Russie ait accepté la proposition anglaise impliquant la suspension des préparatifs militaires pour toutes les Puissances, et qu'elle ait enlevé par là d'avance toute raison à l'ultimatum allemand. D'abord, la proposition anglaise mentionnée plus haut (Livre bleu No. 103) ne contenait pas la condition de la suspension de tous les préparatifs militaires; Sir Edward Grey avait simplement exprimé le ferme espoir de voir les préparatifs militaires cesser de toutes parts après l'acceptation de son projet. Puis, la Russie n'a accepté la proposition anglaise ni avant ni

après la remise de l'ultimatum allemand; la note circulaire de M. Viviani (Livre jaune No. 120), qui, à son paragraphe 5 affirme l'acceptation accomplie de la proposition anglaise, dit elle-même au paragraphe 4 que le Gouvernement russe „est prêt à entrer en négociation sur la base de la proposition anglaise. Or, il y a loin entre l'acceptation d'une proposition et l'affirmation de la bonne volonté d'entrer en pourparlers sur sa base. D'ailleurs, le Ministre des Affaires étrangères de Russie n'a jamais manifesté l'intention d'entrer en pourparlers sur la base de la proposition anglaise; il a même soumis à l'ambassadeur d'Angleterre un contre-projet, essentiellement différent de la proposition anglaise, comme le démontre la mise en regard des documents ci-dessous:

Contre-projet russe
(Livre orange No. 67)

Si l'Autriche consent à arrêter la marche de ses armées sur le territoire serbe.

et si reconnaissant que le conflit austro-serbe a assumé le caractère d'une question européenne,

elle admet que les Grandes Puissances examinent la satisfaction que la Serbie pourrait accorder au Gouvernement d'Autriche-Hongrie,

Proposition anglaise
(Livre bleu No. 103)

Austria, after taking Belgrad and Servian territory in region of frontier, to promise not to advance further (L'Autriche, après la prise de Belgrade et du territoire serbe de la région-frontière, doit promettre de ne pas avancer plus loin).

Sir Edward Grey n'avait pas demandé cette clause, et le Gouvernement austro-hongrois s'était constamment refusé à laisser donner à son conflit avec la Serbie un caractère de question européenne. while Powers endeavoured to arrange that Servia should give satisfaction sufficient to pacify Austria (tandis que les Puissances devraient s'efforcer d'obtenir de la Serbie une satisfaction suffisante pour contenter l'Autriche).

sans laisser porter atteinte à ses droits d'Etat souverain et à son indépendance,

cette restriction, déjà remplie du reste par les précédentes déclarations du Gouvernement austro-hongrois, ne figurait pas dans la proposition anglaise; il y était seulement prévu qu'après satisfaction reçue, l'Autriche-Hongrie devrait évacuer les territoires serbes occupés (Territory occupied would, of course, be evacuated when Austria was satisfied).

la Russie s'engage à conserver son attitude expectante.

Son attitude expectante! Elle n'est que trop bien caractérisée par la poursuite ininterrompue des préparatifs militaires, couronnés finalement par la mobilisation générale.

Ce contre-projet russe brille d'ailleurs par une naïveté pour ainsi dire classique, ce qui n'empêche pas le Gouvernement français d'en faire devant ses représentants diplomatiques, devant ses Chambres et devant le monde entier: l'acceptation de la proposition anglaise impliquant la suspension des préparatifs militaires.

La Russie n'y songeait pas le moins du monde, et Monsieur Sasonoff s'en exprima très ouvertement le 31 juillet à l'ambassadeur d'Angleterre, lors de la présentation du contre-projet, en déclarant: „it was, of course, impossible to stop a mobilisation which was already in progress“ (il est naturellement impossible d'arrêter une mobilisation déjà en cours).

Qu'on tourne la chose comme on voudra, on n'arrivera pas à voiler le fait bien établi, que tandis que l'Allemagne retardait ses contre-mesures jusqu'aux dernières limites permises par le souci de son existence nationale, la Russie, sans avis préalable, sans prévenir ni ses ennemis, ni ses alliés, précipita la mobilisation générale qui scellait définitivement la guerre, et ce immédiatement après que les nouvelles espérances pour le maintien de la paix

avaient été éveillées par la conciliation de l'Autriche-Hongrie sur l'instigation de l'Allemagne. Les sphères russes dirigeantes ont voulu la guerre, elles l'ont même voulu avec un redoublement de brutalité, lorsque s'ouvrit l'horizon d'une entente pacifique possible.

LES COMPLICES.

L'exposé qui précède, exclusivement appuyé tout au long par les documents des Gouvernements de la Triple entente, ne laisse aucun doute possible sur les incendiaires de la guerre, qui était voulue et forcée par les personnalités dirigeantes de la Russie. Une autre question se pose: comment une résolution aussi terrible dans ses conséquences, a-t-elle pu devenir une réalité?

La légitime défense? — Cette raison majeure est hors de cause, car personne ne menaçait la Russie.

La protection de la Serbie? — Inutile de l'invoquer, car d'abord la Serbie n'avait à revendiquer ni sous le rapport politique, ni sous le rapport moral, des droits quelconques à la protection de la Russie, et ensuite l'Autriche-Hongrie s'était engagée vis-à-vis de diverses Grandes Puissances à respecter l'intégrité territoriale et la souveraineté de la Serbie.

Le maintien du prestige russe dans les Balkans, après l'esprit de conciliation témoigné par l'Autriche-Hongrie, n'était non plus un prétexte plausible pour justifier un recours aux armes.

La guerre n'était donc purement et simplement pour la Russie qu'une question d'opportunité.

A défaut de raisons péremptoires, la guerre ne pouvait être décidée que par la conviction des personnalités responsables: voilà l'occasion favorable pour abattre les Grandes Puissances qui font obstacle aux ambitions politiques de la Russie.

Seule contre l'Autriche-Hongrie et l'Allemagne, la Russie eût tout au plus risqué la guerre pour la défense de ses intérêts vitaux, mais jamais elle ne l'aurait risquée séduite par les bonnes chances d'un succès. Donc, la décision des sphères dirigeantes de Russie dépendait de la coopération active d'autres Grandes Puissances. L'attitude des deux autres Gouvernements

de la Triple Entente devait donc peser d'un poids décisif sur les résolutions russes.

Nous en trouvons la confirmation dans les documents des Gouvernements alliés.

La coopération de la France n'était nullement assurée à priori, celle de l'Angleterre encore moins. Le traité d'alliance franco-russe n'obligeait pas la France à suivre aveuglément la Russie dans une guerre, et entre cette dernière Puissance et l'Angleterre, il n'existait pas de conventions précises. Lors du conflit austro-serbe, suscité par l'assassinat de l'héritier du trône d'Autriche-Hongrie et de l'archiduchesse son épouse, les sympathies des Puissances non directement intéressées ne pouvaient être que pour la Monarchie Austro-Hongroise. En Russie, on ne se faisait aucune illusion à cet égard, et ce sentiment se manifesta par une certaine prudence du Gouvernement russe après la remise de l'ultimatum austro-hongrois à la Serbie.

C'est ainsi que le 24 juillet (Livre jaune No. 31), l'ambassadeur de France à St. Pétersbourg télégraphiait à son Gouvernement, après que M. Sasonoff eût reçu connaissance de la note autrichienne à la Serbie, pour annoncer les dispositions très pacifiques du Tzar et de ses ministres; un autre télégramme du 25 juillet (Livre jaune No. 38) contenait cette phrase:

M. Sasonoff garde toute sa modération: Il faut éviter, m'a-t-il dit, tout ce qui pourrait précipiter la crise. J'estime que, même si le Gouvernement austro-hongrois passait à l'action contre la Serbie, nous ne devrions pas rompre les négociations."

Le 26 juillet, le Ministre des Affaires étrangères français écrivait dans une note circulaire (Livre jaune No. 50).

"De Pétersbourg, nous apprenons que M. Sasonoff a conseillé à la Serbie de demander la médiation anglaise. Dans le Conseil des Ministres du 25, tenu en présence de l'Empereur, la mobilisation de treize corps d'armée éventuellement destinés à opérer contre l'Autriche a été envisagée; cette mobilisation ne serait

toutefois rendue effective que si l'Autriche contraignait la Serbie par la force des armes, et seulement après avis du Ministre des Affaires étrangères, à qui le soin incombe de fixer la date, liberté lui étant laissée de continuer les négociations même dans le cas où Belgrade serait occupée."

Cette modération du Gouvernement russe manquait pourtant de sincérité, car dès le 24 juillet, Monsieur Sasonoff déclarait à l'ambassadeur d'Angleterre (Livre bleu No. 6): that Russian mobilisation would at any rate have to be carried out (que la mobilisation russe devait être achevée dans tous les cas). Par conséquent, le 24 juillet, jour où fut connue la note austro-hongroise à la Serbie, la mobilisation russe était déjà en train, tandis que la note circulaire ministérielle française du 26 juillet (Livre jaune No. 50) laisse seulement „envisager" par le Conseil des Ministres russe, à la date du 25, une mobilisation partielle contre l'Autriche, en faisant dépendre l'exécution de cette mesure d'une action militaire de l'Autriche contre la Serbie, et de l'approbation du Ministre des Affaires étrangères. Il n'est pas sans intérêt de constater ici l'extrême modération dont les Gouvernements russe et français cherchaient au moins à se donner l'apparence.

La raison en est évidente: le Gouvernement russe n'était pas encore absolument sûr à ce moment de la coopération anglaise, ni même de celle de la France. Dans l'entretien qui eut lieu le 24 juillet sur le désir de M. Sasonoff chez l'ambassadeur de France, et auquel assistait Sir G. Buchanan (Livre bleu No. 6), M. Sasonoff demanda de l'Angleterre une déclaration de solidarité avec la Russie et la France. A quoi Sir Buchanan répondit avec beaucoup de bon sens:

„I could not, of course, speak in the name of His Majesty's Government, but personally I saw no reason to expect any declaration of solidarity from His Majesty's Government that would entail an unconditional engagement on their part to support Russia and France by

arms. **Direct British interest in Servia were nil, and a war on behalf of that country would never be sanctioned by British public opinion.**"

(Je ne pouvais parler naturellement au nom de mon Gouvernement; mais personnellement, je ne voyais aucun motif d'attendre de mon Gouvernement une déclaration de solidarité quelconque, impliquant l'obligation absolue d'un appui armé en faveur de la Russie et de la France. Les intérêts directs de l'Angleterre en Serbie étant nuls, une guerre à cause de ce pays n'obtiendrait jamais la sanction de l'opinion publique anglaise.)

Il n'est pas possible d'établir positivement quelle fut en cette circonstance l'attitude de l'ambassadeur de France. Le Livre jaune français ne souffle mot de cette importante conversation, chose assez surprenante, et Sir G. Buchanan se contente de dire dans son rapport que son collègue français lui a „donné à entendre“ (gave me to understand) que la France remplirait toutes les obligations imposées par son alliance avec la Russie. Une pareille attitude laissait ouverte la neutralité de la France dans une guerre offensive de la Russie. En réalité, comme nous le verrons plus loin, la France n'a donné que dans une période postérieure, au Gouvernement russe, l'assurance de son concours armé sans condition.

Examinons maintenant les diverses phases qui ont déterminé la conduite de la France et de l'Angleterre.

LA FRANCE.

Le Gouvernement français se trouvait évidemment en présence d'un pénible dilemme. D'une part, toute sa politique depuis de longues années le liait étroitement aux destinées de la Russie; d'autre part, se ranger les yeux fermés au côté de son alliée dans cette mauvaise affaire serbe, et risquer seule avec la Russie une guerre contre l'Allemagne et l'Autriche, entraînait une responsabilité des plus lourde.

Une double crainte agitait les hommes d'Etat français: d'abord celle de susciter la méfiance du Gouvernement russe et d'isoler la France, en relâchant les liens de l'alliance franco-russe. Puis

la crainte de s'engager seule avec la Russie dans une guerre contre l'Allemagne et l'Autriche. La première appréhension eut pour effet le refus du Gouvernement français d'entreprendre à St. Pétersbourg n'importe quelle démarche dans un sens pacifique, par crainte de la voir interpréter par la Russie comme un éloignement de la France. Les instances pressantes de l'ambassadeur d'Allemagne auprès du Cabinet français à Paris, après la remise de la note austro-hongroise à la Serbie, dans le but de lui ouvrir les yeux sur la gravité de la situation et de lui démontrer la nécessité d'une entremise modératrice de la France à St. Pétersbourg, reçurent constamment l'accueil le plus méfiant, et furent soupçonnées comme ne tendant qu'à de semer le désaccord entre la France et la Russie.

Lorsque l'ultimatum de l'Autriche fut connu, l'ambassadeur d'Allemagne à Paris fit au Gouvernement français la déclaration correcte et loyale que le Gouvernement allemand considérait le conflit austro-serbe comme une affaire exclusivement personnelle aux deux pays intéressés, et qu'il en désirait vivement la localisation, car en vertu du jeu naturel des alliances existantes, toute intervention d'une autre Puissance risquait d'entraîner des conséquences incalculables. Cette démarche eut sa répercussion immédiate dans un article de „l'Echo de Paris“, dont on connaît les attaches intimes avec le Quai d'Orsay. La déclaration franche de l'ambassadeur d'Allemagne y était stigmatisée de „menace allemande“. (Livre jaune No. 36.)

Deux jours plus tard, le 26 juillet, l'ambassadeur d'Allemagne renouvelait son insistance auprès du Gouvernement français en lui demandant d'intervenir à St. Pétersbourg en faveur de la paix, ajoutant que d'après les déclarations de l'Autriche-Hongrie à la Russie, la Monarchie du Danube ne projetait ni agrandissement territorial, ni atteinte à l'intégrité de la Serbie, n'ayant d'autre but que sa propre sûreté. La réponse fut que la Russie n'avait rien fait qui permît de mettre en doute sa modération; mais que l'Allemagne pouvait intervenir à Vienne pour empêcher des opérations militaires contre la Serbie (Livre jaune No. 56). Lorsque l'ambassadeur allemand, mis en garde par l'article de „l'Echo de Paris“, proposa de faire passer une note à la presse sur cette dé-

marche, en y mentionnant que dans un nouvel entretien avec le Ministre des Affaires étrangères, il avait examiné dans un esprit amical et avec le sentiment d'une solidarité pacifique, les moyens de maintenir la paix, la seule pensée de cette „solidarité pacifique“ avec l'Allemagne, suscita une véritable terreur. (Livre jaune No. 57.) Finalement, la note proposée par l'ambassadeur d'Allemagne fut communiquée à la presse, mais les expressions suspectes, c'est-à-dire la solidarité pacifique et l'esprit amical, y étaient supprimées. — „Cette rédaction, volontairement terne, évitait une solidarité avec l'Allemagne qui pourrait être mal interprétée“. Telle est la phrase qu'on peut lire sur cet événement important dans une note circulaire du Ministre des Affaires étrangères de France à ses agents diplomatiques à l'étranger. (Livre jaune No. 62.) La même note circulaire ajoute que le motif le plus vraisemblable de la démarche de Monsieur von Schoen est de chercher à compromettre la France au regard de la Russie. Dans une autre note circulaire du 29 juillet, le Ministre par intérim des Affaires Etrangères de France rappelait, non sans orgueil, la démarche de l'ambassadeur d'Allemagne qui „a vainement tenté de nous entraîner dans une action solidaire franco-allemande à Pétersbourg“. Il y répète que le Gouvernement russe a donné les plus grandes preuves de sa modération, et que la Russie ne menace la paix en aucune manière; que par contre, on doit négocier avec Vienne, car c'est de là que vient tout le danger. (Livre jaune No. 85.)

Aucun document du Livre jaune français, ni du Livre orange russe ou du Livre bleu anglais, n'indique qu'à un moment quelconque la France ait osé faire entendre à Pétersbourg un conseil sérieux en faveur de la paix, si toutefois on veut qualifier de véritable médiation, dans le sens pacifique, l'expression du désir de voir la Russie éviter des mesures susceptibles de fournir à l'Allemagne un prétexte de mobilisation (Livre jaune No. 102). En réalité, ce désir n'était autre chose qu'un discret avertissement tactique destiné à tranquilliser l'Allemagne, jusqu'au moment où la France se serait assurée la coopération armée de l'Angleterre, qu'elle recherchait alors par tous les moyens.

S'assurer le concours de l'Angleterre, et non pas se prêter à une médiation quelconque, tel était en ces jours critiques le but poursuivi avec acharnement par la diplomatie française. Aussi longtemps que la réalisation se fit attendre, la Russie ne reçut pas de déclaration décisive de la part de la France. Le Livre jaune français a beau éveiller cent fois l'impression que l'appui de la France était naturellement acquis à la Russie, naturellement même au point de rendre inutile toute assurance nouvelle que d'ailleurs l'on chercherait vainement dans le Livre jaune. Le Livre orange de l'allié russe en sait davantage. On y trouve une note télégraphique de M. Sasonoff à M. Iswolsky, en date du 29 juillet (Livre orange No. 58), qui forme le dernier des dix documents datés du 29 juillet, d'où l'on peut supposer ce télégramme comme ayant été expédié fort tard dans la soirée de ce même jour. M. Sasonoff charge M. Iswolsky „d'exprimer au Gouvernement français notre sincère reconnaissance pour la déclaration que l'Ambassadeur de France m'a faite en son nom en disant que nous pouvons compter entièrement sur l'appui de notre alliée, la France“. Et M. Sasonoff ajoute: „Dans les circonstances actuelles cette déclaration nous est particulièrement précieuse“.

C'est donc bien le 29 juillet au soir, ni plus tôt ni plus tard, que la France a assuré, expressément et sans autre condition, la Russie de son concours armé.

Pourquoi pas plus tôt? Pourquoi la France a-t-elle trouvé seulement le 29 juillet l'énergie nécessaire pour cette déclaration décisive? Nous allons découvrir de ce pas la clé du mystère.

L'ANGLETERRE.

Depuis 1905, les relations entre la France et l'Angleterre portent le nom officiel „d'entente cordiale“. Au Parlement anglais, les Ministres responsables de la politique extérieure ont constamment déclaré que cette entente n'avait pas le caractère d'une alliance, qu'il n'y avait entre l'Angleterre et la France, aucun traité ni engagement formel liant la liberté d'action du Gouvernement Britannique; enfin que l'entente ne portait aucun préjudice aux décisions du Parlement.

Aujourd'hui, nous sommes un peu mieux renseignés. Le 22 et le 23 novembre 1912, un échange de lettres avait eu lieu entre Sir Edward Grey, Secrétaire d'Etat du Foreign Office britannique, et Monsieur Paul Cambon, ambassadeur de la République française. De cette correspondance, une lettre dont M. Paul Cambon a simplement confirmé la teneur générale, mérite être reproduite in extenso (Livre bleu No. 105, Annexe 1):

Foreign Office, November 22, 1912.

My dear Ambassador,

From time to time in recent years the French and British naval and military experts have consulted together. It has always been understood that such consultation does not restrict the freedom of either Government to decide at any future time whether or not to assist the other by armed force. We have agreed that consultation between experts is not, and ought not to be regarded as, an engagement that commits either Government to action in a contingency that has not arisen and may never arise. The disposition, for instance, of the French and British fleets respectively at the present moment is not based upon an engagement to cooperate in war.

You have, however, pointed out that, if either Government had grave reason to expect an unprovoked attack by a third Power, it might become essential to know whether it could in that event depend upon the armed assistance of the other.

I agree that, if either Government had grave reason to expect an unprovoked attack by a third Power, or something that threatened the general peace, it should immediately discuss with the other whether both Governments should act together to prevent aggression and to

preserve peace, and, if so, what measures they would be prepared to take in common. If these measures involved action, the plans of the General Staffs would at once be taken into consideration, and the Governments would then decide what effect should be given to them.

Yours, etc.

E. GREY.

Traduction.

Foreign Office, 22. Novembre 1912.

Mon cher Ambassadeur,

De temps en temps dans ces dernières années, les autorités navales et militaires françaises et anglaises ont tenu des consultations en commun. Il a toujours été entendu que ces conférences ne devaient pas restreindre la liberté qu'ont les deux Gouvernements de décider s'ils doivent ou non se prêter la mutuelle assistance de leurs forces militaires. Nous sommes tombés d'accord que des conférences entre gens du métier ne constituent pas ou ne doivent pas représenter un engagement entraînant pour l'un des deux Gouvernements l'obligation d'agir dans un cas qui ne s'est pas produit et ne se produira peut-être jamais. Par exemple, la répartition actuelle des flottes française et anglaise ne repose sur aucun devoir de coopération mutuelle en cas de guerre.

Vous avez toutefois exprimé l'avis que, si l'un des deux Gouvernements avait de sérieux motifs de redouter de la part d'une troisième Puissance une agression non provoquée, il pouvait être important de savoir si dans ce cas il pourrait compter sur l'assistance armée de l'autre Puissance.

Je suis d'accord que dans le cas où l'un des deux Gouvernements aurait de sérieux motifs de redouter de la part d'une troisième Puissance une agression non provoquée, ou toute autre action susceptible de menacer la paix européenne, il doit entrer aussitôt en pourparlers avec l'autre Puissance, pour décider si les deux Gouver-

nements agiront en commun pour repousser une attaque ou pour maintenir la paix, et, dans l'affirmative, pour aviser aux mesures communes qu'ils sont prêts à adopter. Si ces mesures comportent une action, les plans des états-majors seraient immédiatement examinés, et les Gouvernements auraient à décider quelles suites il conviendrait de leur donner.

Votre, etc.

E. GREY.

Ce document historique prouve que depuis des années, les états-majors français et anglais des armées de terre et de mer avaient élaboré et arrêté ensemble une action commune des armées et des marines des deux pays. Contre qui pouvaient bien être dirigés ces plans de guerre? La réponse n'a même pas besoin d'être formulée. Des conférences périodiques entre les autorités militaires et navales françaises et anglaises servaient à tenir ces plans communs au courant. Les conditions d'une opération effective des forces militaires et navales de la France et de l'Angleterre n'étaient pas stipulées, car la décision à cet égard demeurait soumise à chaque cas échéant.

Formellement, le Gouvernement anglais était donc autorisé à nier tout engagement de sa part entraînant des obligations conventionnelles envers la France. Toutefois, il est bien clair, matériellement, que l'établissement de plans communs d'opérations entre deux grandes puissances et le retour périodique de conférences pour la discussion de ces plans, ne sauraient être envisagés comme un simple plaisir pour passer le temps. Le caractère d'intimité de pareilles relations, en mettant chaque partie au courant des secrets militaires de l'autre, suppose déjà à lui seul qu'en principe, l'intention d'agir en commun, le cas échéant, est bien arrêtée de part et d'autre. Pour montrer sous son vrai jour l'esprit fondamental de cette correspondance soi-disant sans obligations conséquentes, il suffit de rappeler ici que la France, s'appuyant sur le plan d'opération convenu avec l'Angleterre, avait concentré sa flotte dans la Méditerranée, et abandonné à la flotte britannique la protection de ses côtes du Canal et de l'Atlantique. Osera-t-on prétendre que cette combinaison matérielle

ne comportait vraiment pour l'Angleterre aucune obligation, au moins morale?

Les sophistes ne cherchent pas seulement à tromper les autres, ils s'efforcent encore de s'illusionner eux-mêmes. Selon toutes les apparences, Sir Edward Grey s'attribuait, au début du conflit, une liberté dont il ne jouissait pas intérieurement. Comment expliquer autrement le rôle singulier, d'ailleurs condamné de prime abord à un échec, que Sir Edward Grey endossa: vouloir se faire médiateur, alors qu'en réalité il était parti.

Bon gré mal gré, ce double jeu devait fatalement conduire à un manque de sincérité.

Il suffit de lire dans le Livre bleu anglais (No. 17) la réponse faite par Sir G. Buchanan, au commencement de la crise, le 25 juillet, aux sollicitations pressantes de Mr. Sasonoff, insistant pour une déclaration de solidarité de l'Angleterre avec la France et la Russie.

„I said that England could play the rôle of mediator at Berlin and Vienna to better purpose as friend who, if her counsels of moderation were disregarded, might one day be converted into an ally, than if she were to declare herself Russia's ally at once.“ (Je dis que l'Angleterre pouvait jouer à Berlin et à Vienne le rôle de médiateur avec de meilleures chances de succès en se donnant comme une amie capable de se transformer un beau jour si l'on méprisait ses conseils, en une alliée (de la Russie), qu'en se déclarant de prime abord l'alliée de la Russie.)

Un tel médiateur décidément ne mérite pas le nom d'„Honnête Courtier“.

Sir Edward Grey, enserré dans l'étau de l'entente cordiale avec la France et aussi avec la Russie, n'était pas seulement privé de l'impartialité et de la liberté intérieure seules capables de justifier le rôle de médiateur et d'arbitre, un rôle qu'il ambitionnait ici comme dans d'autres cas, par exemple dans le conflit austro-serbe. En supposant même la sincérité de ses vues pacifiques, il se trouvait encore dans une situation difficile vis-à-vis des ministres

ses collègues, dont l'attitude au sujet de la question de paix ou de guerre était loin d'être unanime, comme l'attesta plus tard, à la face de tout le monde, la démission de trois d'entre eux, partisans de la paix.

Tout d'abord, Sir Edward Grey opposa quelque résistance aux instances réitérées de la Russie et de la France en vue d'une déclaration immédiate de solidarité. Il approuva entièrement la réponse faite le 24 juillet à M. Sasonoff par Sir G. Buchanan, réponse dont le passage le plus important était que l'Angleterre pouvait difficilement assumer l'obligation absolue d'un appui armé en faveur de la France et de la Russie, car l'opinion publique anglaise ne sanctionnerait pas une guerre à cause de la Serbie. (Livre bleu No. 6.) Il confirme expressément à M. Buchanan:

„I do not consider that public opinion here would or ought to sanction our going to war over a Servian quarrel.“ (Je ne crois pas que l'opinion publique ici sanctionne ou puisse sanctionner que nous fassions la guerre à cause d'un conflit serbe.) (Livre bleu No. 24.)

L'attitude de l'Angleterre produisit alors un effet très pénible à Pétersbourg et à Paris. On n'en trouve pas trace, bien entendu, dans les documents publiés, mais le langage de la presse à ce moment-là ne laisse aucun doute à cet égard.

La diplomatie russe et française s'efforça d'influencer Sir Edward Grey en prétendant que le danger résidait justement dans la certitude que le Gouvernement allemand croyait avoir acquise au sujet de la non-immixtion de l'Angleterre. En se rangeant résolûment du côté de la Russie et de la France, l'Angleterre exercerait une pression salutaire sur l'Allemagne et sur l'Autriche; tout péril de guerre se trouverait ainsi écarté. (Livre bleu No. 17.) Le 27 juillet, Sir G. Buchanan répondit encore à Mr. Sasonoff à propos de cette argumentation, continuellement remise sur le tapis, par des paroles pleines de justesse: „Le Ministre russe se trompait en croyant qu'une pareille conduite servirait la cause de la paix. Une menace de ce genre ne ferait que rendre l'Allemagne plus obstinée.“ (Their attitude would merely be stiffened by such a menace.) (Livre bleu No. 44.)

Pendant que l'ambassadeur d'Angleterre à St. Pétersbourg tenait ce langage, inspiré par la prévision très sensée qu'une menace de l'Angleterre à l'Allemagne manquerait non seulement son but, mais aggraverait en revanche la situation déjà critique, on commençait à Londres à prêter une oreille plus complaisante aux sollicitations pressantes de la France et de la Russie.

Sir Edward Grey se laissa d'abord inspirer par M. Paul Cambon son projet de conférence, présenté sous la forme suivante: Le cabinet britannique demanderait au Gouvernement allemand „de prendre l'initiative d'une démarche à Vienne pour offrir une médiation, entre l'Autriche et la Serbie, des quatre Puissances non directement intéressées. (Livre jaune No. 32.) Ce projet était prédestiné à périr. Outre qu'il attribuait à l'Allemagne auprès de son alliée un rôle refusé avec angoisse par la France auprès de la Russie, on connaissait suffisamment le point de vue austro-hongrois, hostile à toute intervention ou médiation d'un tiers dans un conflit austro-serbe. Puis, en acceptant la proposition Grey - Cambon, l'Autriche - Hongrie reconnaissait eo ipso la Russie comme „Puissance directement intéressée“, hypothèse en contradiction absolue avec les idées et les manières de voir autrichiennes. Mais en attirant Sir Edward Grey sur ce terrain glissant, M. Paul Cambon, certain d'avance du refus de l'Allemagne, obtenait un résultat précieux pour lui: indisposer le cabinet anglais contre l'Allemagne.

En même temps, les sphères gouvernementales anglaises manifestaient certains encouragements en faveur de la France et de la Russie. Quels leviers furent alors mis en œuvre? On peut s'en rendre compte en rapprochant deux télégrammes (Livre jaune No. 63 et No. 66) adressés le 27 juillet à son Gouvernement par le chargé d'affaires de France à Londres. Voici le texte de chacun de ces deux télégrammes:

No. 63.

Londres, le 27 juillet 1914.

„L'Ambassadeur d'Allemagne et l'Ambassadeur d'Autriche-Hongrie laissent entendre qu'ils sont sûrs que l'Angleterre garderait sa neutralité si

un conflit venait à éclater. Sir Arthur Nicolson m'a dit que, cependant, le prince Lichnowski ne pouvait, après la conversation qu'il a eue avec lui aujourd'hui, conserver aucun doute sur la liberté qu'entendait garder le Gouvernement britannique d'intervenir, au cas où il le jugerait utile. L'Ambassadeur d'Allemagne n'aura pas manqué d'être frappé de cette déclaration, mais pour peser sur l'Allemagne et pour éviter un conflit, il semble indispensable que celle-ci soit amenée à tenir pour certain qu'elle trouverait l'Angleterre et la Russie aux côtés de la France."

No. 66.

Londres, le 27 juillet 1914.

Sir Ed. Grey a dit ce matin à l'Ambassadeur d'Allemagne que si l'Autriche envahissait la Serbie après la réponse serbe, elle démontrerait qu'elle ne poursuivait pas seulement le règlement des questions mentionnées dans sa note du 23 juillet, mais qu'elle voulait écraser un petit Etat. „Alors, a-t-il ajouté, se poserait une question européenne, et il s'ensuivrait une guerre à laquelle d'autres Puissances seraient amenées à prendre part.

L'attitude de la Grande-Bretagne s'affirme par l'arrêt de la démobilisation de sa flotte. Le Premier Lord de l'Amirauté avait pris discrètement cette mesure dès vendredi, de sa propre initiative; cette nuit, Sir Edward Grey et ses collègues ont décidé de la publier. Ce résultat est dû à l'attitude conciliante de la Serbie et de la Russie."

Les nuances sont à remarquer dans les révélations de Sir E. Grey et de Sir A. Nicolson au chargé d'affaires de France: Nicolson prétend avoir fait à l'ambassadeur d'Allemagne des déclarations destinées

à lui enlever toute espèce de doute sur la liberté que l'Angleterre se réserve d'intervenir. Grey s'est contenté, dit-il, de laisser entrevoir la participation éventuelle „d'autres Puissances.“ *)

Cependant, la différence entre le ton un peu plus positif de Nicolson, un des promoteurs, comme on sait, du rapprochement anglo-russe, et la manière plus réservée de Grey n'est pas le fait essentiel ici. Le point capital, c'est que dès le 24 juillet, le Premier Lord de l'Amirauté a, de sa propre initiative, arrêté la démobilisation de la flotte britannique réunie pour des manœuvres, démobilisation sur le point d'exécution. Plus important encore est le fait que Sir Edward Grey croit dès le 27 juillet devoir faire part au chargé d'affaires de France de cette mesure tenue secrète jusque là, en la donnant comme le résultat de l'attitude conciliante de la Serbie et de la Russie. Le même jour, Sir Edward Grey honorait de la même confiance l'ambassadeur russe, et il en écrivait en ces termes à Sir G. Buchanan:

„I have been told by Russian Ambassador that in German and Austrian circles impression prevails that in any event we would stand aside. His Excellency deplored the effect that such an impression must produce. This impression ought, as I have pointed out, to be dispelled by the orders we have given to the First Fleet, which is concentrated, as it happens, at Portland, not to disperse for manœvre leave. But I ex-

*) Le Gouvernement français a fait faire par les soins du „Times“ une traduction en anglais de son Livre jaune, dont le titre porte la mention expresse „autorisée par le Gouvernement Français“. La phrase:

„une guerre à laquelle **d'autres Puissances** seraient amenées à prendre part“, est ainsi rendue: „a war in which all the Powers would take part“, c'est-à-dire: „une guerre à laquelle **toutes les Puissances** prendraient part“.

Grâce à cette retouche, et pour des motifs faciles à pénétrer, Sir Edward Grey apparaît dès le 27 juillet avec une clarté de langage qu'il n'a trouvée en réalité que quelques jours plus tard.

plained to the Russian Ambassador that my reference to it must not be taken to mean that anything more than diplomatic action was promised."

(L'ambassadeur de Russie m'a dit que dans les cercles allemands et autrichiens, l'impression dominante est que nous resterions à l'écart dans tous les cas. Son Excellence a déploré l'effet produit par une impression pareille. Cette impression devrait être détruite, comme je l'ai exposé, par les ordres que nous avons donnés à la première flotte, concentrée actuellement par hasard à Portland, de ne pas se disperser à la fin des manœuvres. Mais j'ai déclaré à l'ambassadeur de Russie que ma communication ne devait pas être interprétée dans un sens dépassant une promesse d'appui diplomatique.) (Livre bleu No. 47.)

Malgré les réserves jugées nécessaires par Sir E. Grey, on s'imagine facilement les conséquences que les Gouvernements français et russe tirèrent du maintien de la mobilisation de la flotte anglaise de la mer du Nord, et de la confiance de cette mesure ainsi faite à leurs représentants. L'initiative prise par le Premier Lord de l'Amirauté, la sanction donnée par le cabinet britannique et la révélation du secret devaient peser d'un poids plus lourd dans la balance que toutes les paroles de prudence et de modération.

Pendant les deux jours qui suivirent, le parti de la guerre dans le cabinet anglais vit sans doute affluer l'eau pour faire marcher son moulin. Car le 29 juillet, Sir Edward Grey entreprit une démarche ne laissant plus subsister aucun doute sur la solidarité de l'Angleterre avec les deux autres Puissances de l'entente. Ce jour-là, Sir E. Grey eut avec le prince Lichnowsky un entretien dont il avisa lui-même l'ambassadeur d'Angleterre à Berlin par la communication suivante (Livre bleu No. 89):

"After speaking to the German Ambassador this afternoon about the European situation, I said that I wished to say to him, in a quite private and friendly way, something that was on my

mind. The situation was very grave. While it was restricted to the issues at present actually involved we had no thought of interfering in it. But if Germany became involved in it, and then France, the issue might be so great that it would involve European interests; and I did not wish him to be misled by the friendly tone of our conversation — which I hoped would continue — in thinking that we should stand aside."

(Après avoir eu cet après-midi un entretien sur la situation européenne avec l'ambassadeur d'Allemagne, je lui dis que je désirais lui faire part, à titre absolument privé et amical, d'une pensée qui m'agitait. La situation est extrêmement grave. Aussi longtemps qu'elle ne concerne que les questions réellement en jeu pour le moment, nous ne songeons pas à intervenir. Mais si l'Allemagne venait à s'y trouver mêlée, puis la France, alors la chose deviendrait si grave que tous les intérêts européens seraient en cause; et je ne désire pas que le ton amical de notre conversation — qui se continuera je l'espère — lui fasse supposer à tort que nous resterions à l'écart.)

Voilà une déclaration dont la transparence ne laisse certes rien à désirer.

La clarté dans les situations difficiles peut être un avantage et contribuer à débrouiller les complications. Mais si telle était vraiment l'intention de Sir Edward Grey, quel mauvais génie lui a donc alors suggéré de raconter, le matin du 29 juillet, à l'ambassadeur de France, qu'il allait mander chez lui l'ambassadeur d'Allemagne pour lui faire la confidence „privée et amicale“ que l'on sait?

Sir Edward Grey rapporte lui-même le fait à l'ambassadeur d'Angleterre à Paris (Livre bleu No. 29):

„After telling M. Cambon to-day how grave the situation seemed to be, I told him that I meant to tell the German Ambassador to-day that he must not be misled by the friendly tone

of our conversations into any sense of false security that we should stand aside if all the efforts to preserve the peace, which we were now making in common with Germany, failed." (Après avoir exprimé aujourd'hui à M. Cambon combien la situation me paraît grave, je lui ai dit que j'avais l'intention de dire à l'ambassadeur d'Allemagne de ne pas se laisser entraîner par le ton amical de notre conversation à un sentiment de fausse sécurité, en pensant que nous resterions à l'écart, si tous les efforts que nous faisons maintenant en commun avec l'Allemagne pour le maintien de la paix, venaient à échouer.)

La France était désormais en droit de pouvoir compter sur la coopération armée effective de l'Angleterre, au cas où elle serait entraînée dans le conflit par un concours de circonstances quelconques. Mais on chercherait vainement dans le Livre jaune français un rapport de M. Paul Cambon mentionnant cette conversation, la plus importante pendant toute la semaine critique. Ce silence a bien lieu de surprendre. On ne serait pas plus heureux d'ailleurs en voulant découvrir dans le Livre jaune des instructions données à ce sujet de Paris à St. Pétersbourg. Pourtant la bombe lancée à Londres dans la matinée du 29 juillet, éclate le même soir à St. Pétersbourg, sous forme d'un télégramme dans lequel M. Sasonoff charge M. Iswolsky d'exprimer au Gouvernement français la sincère reconnaissance du Gouvernement russe pour la promesse absolue de son appui armé (Livre orange No. 58).

Le sort en était définitivement jeté: c'était la guerre! M. Sasonoff avait déclaré à l'ambassadeur d'Angleterre déjà le 25 juillet: „If Russia feels secure of the support of France she will face all the risks of war." (Si la Russie est sûre de l'appui de la France, elle prendra sur elle tous les risques de la guerre.) (Livre bleu No. 17.) Maintenant, on se trouvait bien autrement avancé: Grâce à la certitude que la participation de la France à la guerre aurait pour conséquence celle de l'Angleterre, la France assure la

Russie de son soutien armé, en ayant soin de mentionner l'assistance certaine des armes britanniques.*)

Sir Edward Grey, en communiquant à Mr. Paul Cambon son intention au sujet de la déclaration à faire au prince Lichnowsky, y a ajouté quelques commentaires qui rappellent au premier abord ses réserves exprimées à l'ambassadeur de Russie lors de sa confidence à propos du maintien de la mobilisation de la flotte. Il a insisté en particulier sur ce que l'opinion publique anglaise considérait les difficultés actuelles d'un autre œil que lors de la crise marocaine, quelques années auparavant. A cette époque, l'Allemagne semblait vouloir abattre la France à cause d'une question faisant l'objet d'une convention spéciale entre l'Angleterre et la France. Cette fois, il s'agit surtout d'une question austro-serbe, peut-être aussi d'une question russo-allemande, et l'Angleterre ne se sent nullement appelée à y intervenir. Si la France doit s'y trouver mêlée en raison de ses devoirs d'alliée, l'Angleterre n'a pas arrêté son attitude, ce serait là un cas qui devrait être examiné. L'Angleterre est libre d'engagements et aura à prendre une résolution conforme aux intérêts britanniques. Sir Edward Grey a cru devoir donner ces explications afin que Cambon ne commette pas l'erreur de croire à une détermination déjà arrêtée à cet égard.

Quel accueil Cambon fait-il à ces explications? Sa réponse va nous le dire. Elle est reproduite dans un télégramme de Sir Edward Grey à l'ambassadeur d'Angleterre à Paris (Livre bleu No. 87):

„M. Cambon said that I had explained the situation very clearly. He understood it to be

*) Un rapport du chargé d'affaires belge à St. Pétersbourg, Mr. de l'Escaille, en date du 30 juillet, rapport saisi en Allemagne après la déclaration de guerre, confirme absolument tous les faits qui précèdent. On lit dans ce document: „L'Angleterre a commencé par donner à entendre qu'elle ne voulait pas se laisser entraîner dans un conflit. Sir G. Buchanan le disait ouvertement. Aujourd'hui (par conséquent le 30 juillet) on est fermement convaincu à St. Pétersbourg, on en a même l'assurance, que l'Angleterre soutiendra la France. Cet appui est d'un poids énorme et n'a pas peu contribué à donner la haute main au parti de la guerre.“

that in a Balkan quarrel, and in a struggle for supremacy between Teuton and Slav we should not feel called to intervene; should other issues be raised, and Germany and France become involved, so that the question became one of the hegemony of Europe, we should then decide what it was necessary for us to do." (Monsieur Cambon m'a dit que j'avais exposé très clairement la situation. Il comprend que nous ne nous sentons pas appelés à intervenir dans un conflit balkanique ou même dans une lutte pour la prédominance des Teutons ou des Slaves; mais si d'autres points de départ surgissaient dans lesquels l'Allemagne et la France se trouvaient mêlées de façon à mettre en question l'hégémonie de l'Europe, nous aurions à décider ce que nous aurions à faire.)

Monsieur Cambon a donc merveilleusement compris à demi-mot Sir Edward Grey: le cabinet anglais a besoin, par considération pour l'opinion publique, d'un autre prétexte d'intervention qu'un conflit austro-serbe ou russo-allemand; ce prétexte, on peut le lui fournir et on le lui fournira. En tout cas, l'Angleterre considère un conflit dans lequel l'Angleterre et la France se trouveraient opposées, comme une question d'hégémonie européenne, d'où sortirait pour le Gouvernement anglais la décision qui n'a pas encore été formellement résolue.

Monsieur Cambon, comptant, dans sa perspicacité bien connue, que le soutien armé de la France était assuré à la Russie, n'hésita donc plus à prendre soin de trouver d'autres points de départ pour attiser le feu. Le lendemain, 30 juillet, il présentait à Sir Edward Grey la correspondance du mois de novembre 1912, accompagnée d'une note du Ministère des Affaires étrangères de Paris sur de prétendus préparatifs militaires de l'Allemagne à la frontière franco-allemande*).

*) Cette note, telle qu'elle a été publiée dans le Livre bleu anglais, ne peut qu'avoir été fabriquée après coup, pour les motifs exposés plus haut (page 3).

Sa clairvoyance lui fit pressentir que maintenant l'Allemagne attaquerait la France, soit sous forme d'ultimatum pour la sommer de cesser ses mesures militaires, soit sous forme d'une demande de déclaration de neutralité en cas de guerre russo-allemande. Or, la France devait répondre par un refus dans les deux cas. (Livre jaune No. 105.)

Les deux conditions dans lesquelles la coopération effective des forces de terre et de mer françaises et anglaises, devait faire l'objet d'une prompte décision, à savoir primo la France menacée d'une agression, secundo la paix européenne compromise, se trouvaient donc bien remplies d'après l'interprétation du Gouvernement français. La résolution du cabinet britannique ne pouvait plus être douteuse après la conversation du 29 juillet entre Grey et Cambon.

Sir Edward a-t-il su que le Gouvernement français promettait encore le 29 juillet à la Russie le soutien armé absolu, grâce auquel cette dernière Puissance était résolue à assumer tous les risques d'une guerre? Si oui, a-t-il donc pu, le 30 juillet, avec une chance de succès quelconque, charger télégraphiquement Sir G. Buchanan de recommander avec instance au Gouvernement russe le nouveau projet de médiation sorti de l'entretien avec l'ambassadeur d'Allemagne? S'il comptait sérieusement amener encore au dernier moment une entente sur cette base, et s'il était vraiment sincère en saluant avec satisfaction le consentement du comte Berchtold, consentement obtenu par l'intervention de l'Empereur d'Allemagne (de discuter matériellement avec la Russie l'ultimatum à la Serbie), quels sentiments Sir Edward Grey a-t-il dû éprouver en s'apercevant du geste brutal du Gouvernement russe? En effet, celui-ci ne se souciait le moins du monde de passer outre en ordonnant la mobilisation générale le 31 juillet, et en rendant ainsi inévitable une guerre dans laquelle, selon toutes les prévisions probables, l'Angleterre allait se trouver entraînée.

N'importe quels sentiments la grave action de la Russie ait pu susciter chez Sir Edward Grey, on doit lui décerner l'éloge d'avoir su admirablement les maîtriser. Le Livre bleu nous laisse dans l'ignorance sur l'explosion d'un sentiment

quelconque; nous n'y trouvons pas trace d'une remontrance à l'adresse de ce procédé destructif, ni d'une tentative, si faible fût-elle, pour obtenir de la Russie un ajournement de l'ordre de mobilisation, ou pour demander des explications satisfaisantes pour l'Allemagne.

En revanche, Sir E. Grey fit un vain effort de renouer les négociations, et d'amener l'Allemagne à conserver une attitude expectante en état de mobilisation. Ce dernier espoir essuya un refus. Le Secrétaire d'Etat von Jagow s'en exprima en ces termes avec Sir E. Goschen: „La Russie prétend que sa mobilisation ne signifie pas nécessairement la guerre, car elle peut fort bien rester mobilisée pendant quelques mois sans engager des hostilités quelconques. Tel n'est pas le cas pour l'Allemagne. Son avantage est la rapidité, l'avantage de la Russie est le nombre, et la sécurité de l'Allemagne lui interdit de permettre à la Russie de concentrer des masses de troupes appelées de toutes les parties de son vaste empire.“ (Livre bleu No. 138.)

Les dés une fois jetés, Sir Edward Grey concentra ses efforts en vue de fournir à l'Angleterre un prétexte d'intervention immédiate, et qui fût sans réplique aux yeux des membres du cabinet britannique opposés à une guerre avec l'Allemagne, ainsi que devant l'opinion publique anglaise.

Le Livre bleu et le Livre jaune sont d'accord pour attester que Sir E. Grey lui-même, si fortement engagé depuis le 29 juillet vis-à-vis de Monsieur Paul Cambon, éprouva quelque difficulté à persuader le cabinet anglais que la simple participation de la France à la guerre était un motif suffisant pour justifier la coopération de l'Angleterre. L'interprétation de M. Cambon, d'après laquelle une guerre où seraient entraînés la France et l'Allemagne revêtirait l'importance d'une lutte pour l'hégémonie de l'Europe et ne pouvait par conséquent laisser l'Angleterre indifférente, ne trouva pas dans le cabinet anglais un appui suffisant, malgré que le Ministre des Affaires étrangères (voir la conversation rapportée plus haut), n'y fit aucune objection.

Une autre circonstance venait augmenter les embarras de ce dernier: c'était les assurances très larges de l'Allemagne pour

le cas où l'Angleterre conserverait sa neutralité. Le 29 juillet, alors qu'on ignorait encore à Berlin les ouvertures „amicales et privées“ de Sir E. Grey au prince Lichnowsky, le Chancelier soumettait à Sir E. Goschen une proposition destinée à faciliter la neutralité anglaise. (Livre bleu No. 85). Une agression russe contre l'Autriche-Hongrie, exposa le Chancelier, amènera vraisemblablement un conflit européen, l'Allemagne ayant le devoir de seconder son alliée par les armes. L'Angleterre, ajouta-t-il, ne se tiendrait certainement pas à l'écart en face d'une défaite de la France, si cette dernière se trouvait mêlée à un conflit éventuel. Mais l'Allemagne ne poursuit nullement le but de détruire la France, et si l'Angleterre promet sa neutralité, le Gouvernement britannique recevra de l'Allemagne l'assurance formelle que celle-ci ne recherche aucun agrandissement territorial aux dépens de la France, même si la guerre finissait par une victoire des armes allemandes. Le Chancelier termina en disant que l'Allemagne respecterait dans tous les cas la neutralité de la Hollande; quant à la Belgique, il dépendait de l'action de la France quelles opérations les Allemands pourraient être obligés d'entreprendre sur le territoire belge. Mais après la guerre, l'intégrité de la Belgique serait respectée, si toutefois cette puissance ne combattait pas contre l'Allemagne.

Cette proposition reçut de Sir Edward Grey le refus le plus net. (Livre bleu No. 101.) Sir E. Goschen fut chargé de répondre au chancelier au sujet des assurances concernant la France: „it would be a disgrace for us to make this bargain with Germany at the expense of France, a disgrace from which the good name of this country would never recover.“ (Ce serait une honte pour nous de faire ce marché avec l'Allemagne aux dépens de la France, une honte dont la bonne renommée de ce pays ne se relèverait jamais.) Il allait de soi que l'Angleterre ne pouvait non plus se prêter à un tel marché quant à ses obligations et à ses intérêts concernant la neutralité belge.

Le refus de la proposition allemande ne manque pas, on le voit, d'une certaine vivacité: c'est que Sir Edward Grey se considérait comme allié de la France qu'on cherchait à débaucher. En ce qui concerne la neutralité belge, il

était résolu à en faire le prétexte dont il avait besoin pour entraîner dans la guerre le cabinet et l'opinion publique.

Même les ingénus seront frappés par la suite des documents publiés au Livre bleu :

Le No. 113 reproduit le télégramme de St. Pétersbourg annonçant l'ordre de mobilisation générale des forces russes.

Le No. 114 est un télégramme de Sir Edward Grey aux ambassadeurs à Berlin et à Paris, dont voici la teneur :

Foreign Office, July 31, 1914.

I still trust that situation is not irretrievable, but in view of prospect of mobilisation in Germany it becomes essential to His Majesty's Government, in view of existing treaties, to ask whether French (German) Government is prepared to engage to respect neutrality of Belgium so long as no other Power violates it.

Foreign Office, 31 juillet 1914.

J'ai encore l'espoir que la situation n'est pas irrémédiable, mais en prévision de la mobilisation allemande, il est nécessaire pour le Gouvernement britannique, en raison des traités existants, de demander si le Gouvernement français (allemand) est prêt à s'engager à respecter la neutralité de la Belgique, aussi longtemps qu'aucune autre Puissance ne la violera.

Ainsi, la réponse de Sir E. Grey à la mobilisation russe, loin d'être une démarche à St. Pétersbourg, était une demande lancée à Berlin sur la neutralité de la Belgique — afin de gagner l'issue pour l'intervention de l'Angleterre. (La même demande faite à Paris n'était qu'une pure cérémonie.)

Il était en effet grand temps d'en finir de ce côté-là. Car l'ambassadeur de France, qui avait, comme on sait, mis immédiatement à profit la fatale confiance de Sir E. Grey du 29 juillet et avait irrévocablement engagé la France, qui, le 30 juillet, avait présenté au signataire la lettre de change de novembre 1912, en exigeant le paiement, ce même ambassadeur s'impacienta, lorsque Sir Edward, obligé par une décision du cabinet, sembla chercher une échappatoire. Sir E. Grey télégraphia, le 31 juillet, à l'ambassadeur

d'Angleterre à Paris — Livre bleu numéro 119 — que M. Paul Cambon lui avait montré un télégramme de M. Jules Cambon, de Berlin — télégramme manifestement de commande — annonçant une fois de plus que l'Allemagne était encouragée par l'incertitude au sujet de l'intervention de l'Angleterre. Sir Edward s'en était défendu vis-à-vis de M. Paul Cambon, en lui disant que dans la matinée de ce même jour, il venait précisément de refuser définitivement toute déclaration définitive de neutralité à l'ambassadeur d'Allemagne, et même de lui signifier la participation de l'Angleterre à une guerre provenant de complications entre la France et l'Allemagne. Mais il ne fallait cependant pas voir là-dedans un engagement envers la France. — Le Secrétaire d'Etat anglais ajouta que le cabinet avait décidé ne pouvoir prendre aucun engagement pour le moment: „Up to the present moment, we did not feel, and public opinion did not feel, that any treaties or obligations of this country were involved.“ (Jusqu'à maintenant nous ne sentons pas et l'opinion publique ne sent pas que des traités ou des engagements quelconques soient en jeu.) Mais, s'empresse de poursuivre Sir E. Grey d'un ton promettant, des complications peuvent survenir et changer la situation, en justifiant auprès du Gouvernement et des Chambres la nécessité d'une intervention. La neutralité de la Belgique pourrait être „I would not say a decisive, but an important factor“ (je ne dirai pas un facteur décisif, mais un facteur important) dans la décision de l'Angleterre au sujet de son attitude.

Paul Cambon fut peu satisfait de cette déclaration, comme en témoigne son propre rapport sur l'entretien en question. (Livre jaune No. 110.) Il demanda à Grey si l'Angleterre comptait attendre, pour intervenir, que l'agression allemande en France se fût produite. „J'ai insisté sur le fait que les mesures déjà adoptées sur notre frontière par l'Allemagne révèlent des intentions d'agression prochaine, et que si l'on voulait éviter de voir se renouveler l'erreur de l'Europe en 1870, il convenait que l'Angleterre envisageât dès maintenant les conditions dans lesquelles elle nous donnerait **le concours sur lequel la France comptait.**“ Mais Grey se retrancha derrière la décision du cabinet. — Par

contre, Sir Artur Nicolson, que M. Cambon rencontra en sortant du cabinet du Secrétaire d'Etat, prodigua à l'ambassadeur de France quelques consolations: Le Conseil des Ministres allait se réunir le lendemain, et „confidentiellement, il m'a fait entendre que le Secrétaire d'Etat aux Affaires Etrangères ne manquerait pas de reprendre la discussion“.

Est-il même nécessaire ici de savoir lire entre les lignes?

Avant la réunion du Conseil des Ministres annoncé par Nicolson, les réponses étaient arrivées de Paris et de Berlin à la demande de Grey concernant la neutralité de la Belgique. Le Gouvernement français protestait bien entendu en termes emphatiques de son respect pour la neutralité belge. A Berlin, le Secrétaire d'Etat des Affaires Etrangères avait déclaré à l'ambassadeur d'Angleterre qu'il lui fallait d'abord consulter l'Empereur et le Chancelier. „I gathered from what he said that he thought any reply they might give could not but disclose a certain amount of their plan of campaign in the event of war ensuing, and he was therefore very doubtful whether they would return any answer at all.“ (J'ai conclu de ses paroles que, d'après son avis, la réponse qu'ils [l'Empereur et le Chancelier] pourraient donner devrait nécessairement, quelle qu'elle fût, révéler une partie du plan de campagne en cas de guerre; c'est pourquoi il doute fort qu'ils donnent une réponse.) Le rapport de Goschen partit de Berlin fort tard dans la soirée du 31 juillet, et arriva au Foreign Office le 1^{er} août, selon une remarque du Livre bleu (No. 122).

L'écho ne se fit pas attendre à Londres. Le numéro suivant du Livre bleu (123) contient un télégramme de Grey à Goschen, en date du 1^{er} août: Sir Edward Grey a dit au prince Lichnowsky que la réponse du Gouvernement allemand à propos de la neutralité belge a été pour lui un sujet de profond regret (a matter of very great regret), car la neutralité de la Belgique affecte le sentiment de l'Angleterre (affected the feeling in this country). Que l'Allemagne réponde comme a répondu la France; cela contribuerait alors considérablement à alléger l'anxiété et la tension en Angleterre. D'autre part, si un des belligérants viole la neutralité belge pendant

que l'autre la respecte, il deviendra extrêmement difficile de contenir le sentiment public anglais. Le prince Lichnowsky demanda alors à son tour si l'Angleterre voulait s'engager à rester neutre, dans le cas où l'Allemagne prendrait l'engagement de respecter la neutralité de la Belgique. Grey éluda la réponse, assurant que le Gouvernement anglais avait encore les mains libres, et était sur le point de décider ce qu'il avait à faire. Tout ce qu'il pouvait dire, c'est que sa conduite était dirigée dans son ensemble par l'opinion publique, pour laquelle la neutralité belge constituait un facteur important. Mais, d'après son avis, l'Angleterre ne pouvait pas promettre sa neutralité uniquement à cause de cette condition. Le prince Lichnowsky pressa alors le Secrétaire d'Etat anglais de lui formuler les conditions sous lesquelles l'Angleterre conserverait sa neutralité. „He even suggested that the integrity of France and her colonies might be guaranteed.“ (Il suggéra même qu'on pourrait garantir l'intégrité de la France et de ses colonies.) Mais Sir E. Grey se contenta de la réponse suivante: „I felt obliged to refuse definitely any promise to remain neutral on simular terms, and I could only say that we must keep our hands free.“ (Je me sentis obligé de décliner définitivement toute promesse de neutralité sur la base de pareilles conditions, et je ne pus que dire que nous désirions conserver les mains libres.) Tel le propre récit de Sir Edward Grey sur cet entretien dans la matinée du 1^{er} août.

L'Allemagne alla même plus loin dans ses concessions pour faciliter la neutralité anglaise. Le Chancelier de l'Empire a déclaré au Reichstag, le 4 août, qu'il avait offert au Gouvernement anglais „l'abstention de la part de notre flotte de toute attaque contre les côtes du nord de la France, aussi longtemps que l'Angleterre resterait neutre“. Et le Chancelier ajouta: „nous étions prêts en outre, aussi longtemps que l'Angleterre resterait neutre, à n'entreprendre, à condition de réciprocité, aucune opération hostile contre la marine marchande française“.

Le Livre bleu anglais est muet sur ces concessions. Sir Edward Grey en a-t-il fait part au cabinet britannique? La question reste ouverte. L'oubli, s'il a eu lieu, ne provient certes pas à

coup sûr de l'ambassadeur d'Allemagne à Londres, comme en fait foi le Livre jaune français (No. 144). M. Paul Cambon annonce en effet le 3 août que l'ambassadeur d'Allemagne a envoyé une note à la presse pour faire savoir que, si l'Angleterre restait neutre, „l'Allemagne renoncerait à toute opération navale et ne se servirait pas des côtes belges comme point d'appui“.

Par conséquent, comme prix de la neutralité anglaise, l'Allemagne offrait l'intégrité de la Belgique, de la France et de ses colonies, plus la renonciation à toute opération de sa flotte contre la côte et contre la navigation françaises. Mais ni à ce prix, ni à aucun autre, ainsi que Sir Edward Grey le déclara explicitement, la neutralité anglaise ne pouvait être obtenue“. L'Angleterre veut conserver les mains libres“. Cette phrase, traduite du „cant“ dans la langue de la sincérité ne pouvait que s'interpréter: „L'Angleterre est déjà liée avec la France“.

Le jour du refus formel et catégorique de la neutralité à n'importe quelle condition (1^{er} août), Sir Edward Grey faisait à M. Paul Cambon une ouverture consignée dans le Livre jaune (No. 126):

Qu'il saisisrait le cabinet de la réponse insuffisante de l'Allemagne dans l'affaire de la neutralité de la Belgique, en demandant l'autorisation de dire le lundi (3 août) à la Chambre des Communes que le Gouvernement britannique ne permettra pas une violation de la neutralité belge. Qu'en second lieu, les escadres anglaises étaient mobilisées, et qu'il demanderait à ses collègues de déclarer qu'elles s'opposeraient au passage du Détroit par les escadres allemandes ou, si elles venaient à le passer, à toute démonstration sur les côtes françaises.

Il est difficile d'admettre qu' en Angleterre, le Secrétaire d'Etat des Affaires étrangères ait l'habitude de communiquer préalablement au représentant d'une des Puissances intéressées, les propositions d'une portée historique que ce Secrétaire d'Etat a l'intention de soumettre au Conseil de Cabinet, engageant de de cette manière la politique de son pays avant que le Cabinet se soit prononcé. Une pareille conduite a d'autant plus lieu de surprendre s'il s'agit de décisions dont la tendance a rencontré

jusque là une certaine opposition au sein du Cabinet. En faisant quand même les déclarations citées plus haut, dans la matinée du 1^{er} août, et en empiétant ainsi sur le Cabinet, Sir Edward Grey a, il est vrai, une excuse: il ne prenait envers la France aucune obligation plus étroite que celles qui le liaient déjà à ce pays.

Il n'en est pas moins caractéristique de constater le silence absolu du Livre bleu sur cet entretien de Sir Edward Grey avec M. Paul Cambon. Le Secrétaire d'Etat anglais n'en souffle mot à l'ambassadeur d'Angleterre à Paris, tandis que M. Paul Cambon s'empresse bien entendu d'en informer de suite son Gouvernement.

A Paris, les résistances existant au sein du Cabinet anglais causaient une anxiété telle, que l'ambassadeur d'Angleterre télégraphia à Londres, le 31 août, en représentant le Ministre des Affaires étrangères de France comme „urgently anxious as to what the attitude of England will be in the circumstances, and he begs an answer may be made by His Majesty's Government at the earliest moment possible“ (il est instamment anxieux de connaître l'attitude de l'Angleterre dans ces circonstances, et prie le Gouvernement de Sa Majesté de vouloir bien donner une réponse aussitôt que possible) (Livre bleu No. 124).

Cette réponse, ce fut la confiance extraordinaire faite par Sir Edward Grey à M. Paul Cambon le matin du 1^{er} août. Maintenant la France était renseignée et, sans attendre la mobilisation allemande, le Gouvernement français donnait, le premier août à 3^h 40 heures du soir, l'ordre de mobilisation générale de l'armée française. (Livre bleu No. 136.)

Le lendemain, dimanche 2 août, Sir Edward Grey faisait à l'ambassadeur de France une déclaration dont il précisa la forme, le 3 août, en ces termes:

Dans le cas où l'escadre allemande franchirait le détroit ou remonterait la mer du Nord pour doubler les îles britanniques dans le but d'attaquer les côtes françaises ou la marine de guerre française et d'inquiéter la marine marchande française, l'escadre anglaise

interviendrait pour prêter à la marine française son entière protection, en sorte que dès ce moment l'Angleterre et l'Allemagne seraient en état de guerre." (Livre jaune No. 143.)

En faisant la première fois cette déclaration, Sir Edward Grey éprouva le besoin d'y ajouter quelques éclaircissements: le Gouvernement anglais avait à mettre en ligne de compte de très vastes questions et des considérations difficiles, et il sentait bien qu'il ne pouvait s'engager à déclarer nécessairement la guerre à l'Allemagne en cas de guerre franco-allemande. Mais il était important pour le Gouvernement français, dont la flotte était concentrée depuis longtemps dans la Méditerranée, de savoir quelles dispositions il avait à prendre concernant les côtes absolument dégarnies de la mer du Nord. C'est pourquoi le Gouvernement britannique s'était tenu obligé à faire la déclaration précédente. Celle-ci n'engageait pas l'Angleterre à entrer en hostilités avec l'Allemagne, si la flotte allemande n'entreprenait pas les opérations prévues dans la déclaration. (Livre bleu No. 137.)

On voit par ce commentaire quelles obligations matérielles comportaient les conventions entre la France et l'Angleterre, tout en ne liant pas formellement les deux pays. La flotte française avait été concentrée dans la Méditerranée uniquement en vertu du plan d'opérations concerté entre les autorités militaires et navales françaises et anglaises, plan ne restreignant soi-disant en rien la liberté d'action des deux Gouvernements en cas de guerre. Maintenant, le Gouvernement anglais se sentait engagé par cette concentration à se charger de la protection de la côte septentrionale et de la marine marchande françaises, quitte à entrer en guerre avec l'Allemagne.

Par conséquent, si du 2 au 4 août, des navires de guerre allemands avaient fait mine, soit de franchir le Pas-de-Calais, soit de traverser la mer du Nord, l'Angleterre y aurait vu ni plus ni moins que l'intention d'attaquer la côte française ou la marine de guerre française, ou d'inquiéter tout au moins la marine marchande française. La flotte anglaise serait immédiatement entrée en action, et l'Angleterre et l'Allemagne eussent été en guerre, uniquement par

suite de conséquences résultant pour le cabinet britannique d'une entente avec la France, qui, selon lui, ne l'engageait à rien! Tout cela indépendamment de l'attitude de l'Allemagne à l'égard de la neutralité belge.

Celle-ci demeurait toujours le prétexte possible d'une guerre à laquelle la majorité du cabinet anglais croyait devoir participer. Le 3 août, Sir E. Grey n'avait signalé à M. Cambon comme casus belli qu'une sortie de la flotte allemande, sans faire mention de la neutralité belge. Par contre, dans l'entretien du 2 août, il avait dit que le cabinet réfléchissait encore sur les déclarations à faire au Parlement, et sur la question si la violation de la neutralité belge de la part de l'Allemagne devrait être considérée comme casus belli. (Livre bleu No. 148.) Donc, Sir E. Grey n'avait pas encore fait passer au Conseil de cabinet sa proposition, annoncée le 31 août à l'ambassadeur de France, d'après laquelle l'Angleterre ne souffrirait pas la violation de la neutralité de la Belgique.

En effet, on pourrait bien regretter aujourd'hui qu'à ce moment-là, des navires de guerre allemands n'aient pas tenté une sortie, et fourni ainsi à la flotte anglaise l'occasion d'ouvrir les hostilités. On nous aurait fait grâce par là de la fameuse légende d'après laquelle la violation de la neutralité belge seule aurait rangé l'Angleterre au nombre des adversaires de l'Allemagne!

La marche des événements vint imprimer un caractère de suprême acuité à ce second prétexte de guerre tenu en réserve par les hommes à la tête de la politique anglaise. Des circonstances assez connues de chacun obligèrent le Gouvernement allemand à demander l'autorisation de faire passer ses troupes par la Belgique. Le Roi des Belges s'adressa au Roi d'Angleterre en implorant son appui diplomatique en vue d'assurer l'intégrité de la Belgique. Le Gouvernement britannique demanda alors au Gouvernement allemand une déclaration immédiate au sujet du respect de la neutralité belge (Livre bleu No. 153). L'ambassadeur d'Allemagne fit une suprême tentative, en communiquant au Gouvernement anglais le texte d'un télégramme du Ministère des Affaires étrangères qui lui enjoignait de réitérer sous la forme la plus positive l'assurance que l'Allemagne, même en cas de conflit

armé, n'annexerait sous aucun prétexte une portion quelconque du territoire belge. Le télégramme ajoutait: „Please impress upon Sir E. Grey that German army could not be exposed to French attack across Belgium, which was planned according to absolutely unimpeachable informations.“ (Veuillez insister expréssément auprès de Sir E. Grey sur ce que l'armée allemande ne peut pas s'exposer à une attaque française quelconque par la Belgique, attaque projetée comme l'indiquent des informations absolument impeccables.) (Livre bleu No. 157.)

Cette dernière tentative échoua comme les autres. Dans la soirée du 4 août, le Gouvernement anglais posait un ultimatum expirant à minuit, c'est-à-dire à un moment où des troupes allemandes avaient déjà franchi la frontière belge. La guerre avec l'Angleterre était ouverte!

L'Angleterre eût-elle participé à la guerre même sans aucune violation de la neutralité belge par l'Allemagne? Assurément oui. La preuve en est fournie tout au long par le développement des pourparlers franco-anglo-allemands, dont l'exposé fait l'objet des pages qui précèdent. Les hommes d'Etat responsables pour la politique anglaise, ne pouvaient ni ne voulaient se départir de l'entente avec la France, entente ne comportant aucun engagement formel; depuis la remise de la note austro-hongroise à la Serbie, ils s'étaient si fortement engagés aux côtés de la France pour une intervention armée immédiate, que l'Angleterre ne pouvait plus s'abstenir de prendre part à la guerre sans amener la chute du cabinet britannique et sans s'attirer le plus grave reproche de perfidie.

Que les hommes coupables d'avoir entraîné leur pays dans cette situation aient trouvé leur compte en invoquant, afin de voiler leur propre responsabilité, le prétexte de la violation de la neutralité belge, dont ils attendaient un effet violent sur l'opinion publique, c'est une chose plus ou moins convenue. Il a été suffisamment démontré combien ce prétexte était dénué de fondement. A ce propos on ne saurait trop attirer l'attention sur les documents saisis à Bruxelles par les autorités allemandes. Ces documents

démontrent une coopération des autorités militaires anglaises et belges, absolument identique à celle des états-majors de terre et de mer français et anglais résultant de l'entente. L'accord militaire anglo-belge a bien, il est vrai, arraché à l'Angleterre l'aveu hypocrite de conventions applicables seulement au cas où la neutralité belge viendrait à être violée par l'Allemagne, mais sans aucune portée obligatoire pour la politique des deux Gouvernements. Ce sont là des mots sans valeur, de même que les communications faites depuis une dizaine d'années par les hommes d'Etat anglais devant le Parlement et devant l'opinion publique au sujet du caractère non obligatoire de l'entente franco-anglaise. Toutefois, le cas de la Belgique présente des particularités d'un intérêt spécial. Parmi les papiers saisis se trouve une note de la main du comte von der Straaten, directeur au Ministère belge des Affaires Etrangères, concernant une conversation entre le lieutenant-colonel Bridges, attaché militaire anglais à Bruxelles, et le général Jungbluth, chef d'état-major général belge; la note est du 23 avril 1912. D'après le texte du comte von der Straaten, le lieutenant-colonel Bridges déclare:

„Le Gouvernement britannique, lors des derniers évènements (la crise marocaine) aurait débarqué immédiatement chez nous (en Belgique), même si nous n'avions pas demandé de secours.“

„Le général a objecté, ajoute la note, qu'il faudrait pour cela notre consentement.

„L'Attaché militaire a répondu qu'il le savait, mais que comme nous n'étions pas à même d'empêcher les Allemands de passer chez nous, l'Angleterre aurait débarqué ses troupes en Belgique en tout état de cause“.

Il ne ressort pas de la note du comte von der Straaten que la Belgique ait soulevé la moindre objection ni fait entendre la plus légère protestation.

L'inviolabilité de la neutralité belge, prétexte invoqué par l'Angleterre pour participer à la guerre actuelle, avait donc été purement et simplement abandonnée par cette même puissance, sans l'ombre d'une hésitation, en 1912. Quant à la Belgique, elle avait

très gravement compromis sa propre neutralité par ses conventions militaires avec l'Angleterre. En voulant faire croire qu'elle a tiré l'épée pour la protection de la neutralité belge, l'Angleterre rappelle le séducteur qui se proclame gardien de l'innocence tombée dans ses pièges.

Les documents publiés par les puissances de la Triple Entente nous permettent donc d'analyser les causes suivantes de la guerre mondiale:

1. La Russie a fait éclater la guerre par sa mobilisation générale ordonnée le 31 juillet, mesure qui, au vu et au su des hommes d'Etat russes, rendait la guerre inévitable pour l'Allemagne.
2. Tous les prétextes invoqués par le Gouvernement russe en faveur de la mobilisation générale sont dénués de fondement. Ni les mesures militaires prises par l'Autriche-Hongrie, ni des mesures attribuées à l'Allemagne ne suffisent à justifier cette mobilisation générale. Bien plus, le Gouvernement russe a ordonné la mobilisation générale immédiatement après que l'Autriche-Hongrie, cédant aux démarches de l'Empereur d'Allemagne à Vienne, s'était résolue à une conciliation décisive dans le conflit serbe, et avait fait part de cette résolution à l'ambassadeur de Russie à Vienne. Donc, par sa mobilisation générale, la Russie a provoqué la guerre dans un moment où la démarche conciliante de l'Autriche-Hongrie ranimait l'espoir dans le maintien de la paix.
3. D'après sa déclaration au début de la crise, la Russie était décidée à assumer tous les risques d'une guerre, aussitôt qu'elle avait la certitude du concours de la France. La Russie a reçu le 29 juillet au soir la promesse du concours absolu de la France, promesse qui, selon toute vraisemblance, était doublée par l'assurance de l'appui de l'Angleterre.
4. La France n'a donné à la Russie la promesse de son concours absolu, qu'après certitude acquise par le Gouver-

nement français de la coopération de l'Angleterre. La certitude de la coopération de l'Angleterre a été fournie au Gouvernement français par la confiance que le Secrétaire d'Etat anglais des Affaires Etrangères a jugé à propos de faire à l'ambassadeur de France, dans la matinée du 29 juillet, au sujet de son intention de faire défi à l'ambassadeur d'Allemagne.

5. Les personnes dirigeantes de la politique anglaise étaient moralement liées dès le commencement par l'entente avec la France. Si elles n'étaient pas résolues d'avance à participer dans toutes les circonstances à une guerre où la France se trouverait entraînée, elles sont arrivées à cette détermination dans le courant de la semaine critique.
6. Les personnes dirigeantes de la politique anglaise étaient en outre convaincues avec juste raison qu'une guerre à cause de la question serbe n'obtiendrait pas la sanction de l'opinion publique. Elles ont donc concentré leurs efforts en vue de créer un prétexte de guerre plausible aux yeux de l'opinion publique anglaise. Ce prétexte leur a paru tout trouvé dans la neutralité belge, compromise depuis des années par la Belgique elle-même, et dont le respect en cas de conflit n'entraînait même pas dans les intentions de l'état-major anglais. Cela ressort des déclarations de l'attaché militaire anglais à Bruxelles.
7. Avant d'adresser l'ultimatum à l'Allemagne à propos de la Belgique, le Secrétaire d'Etat anglais des Affaires Etrangères avait déclaré formellement à l'ambassadeur de France que l'Angleterre considérerait comme un casus belli le simple passage de la flotte allemande par le canal ou par la Mer du Nord. Ce qui prouve encore à quel degré la violation de la neutralité belge n'était qu'un prétexte pour le cabinet britannique.

Ces faits irréfutables confirmés par les publications officielles des Gouvernements de la Triple Entente, réduisent à néant, devant le tribunal de l'histoire,

l'allégation d'après laquelle l'Allemagne a voulu et a provoqué la guerre. La Russie a été l'incendiaire, la France et l'Angleterre, les complices, comme les pages qui précèdent en fournissent la preuve.

Il n'entre pas dans le cadre de cette brochure de procéder à des investigations profondes sur les sources du fatal enchaînement de faits et d'actes qui, du 24 juillet au 4 août, ont allumé la guerre la plus effroyable et la plus sanglante dans l'histoire du monde. Une seule indication suffira ici: ces faits et ces actes, les paroles d'un Grey, d'un Cambon et d'un Sasonoff, les agissements du Premier Lord de l'Amirauté et du Généralissime russe — paroles et faits qui semblent bien mesquins en présence de la grande tragédie humaine — ne sont en somme que les manifestations apparentes, survenues au moment décisif, des forces dont l'action constitue et forme l'histoire de notre temps:

Pour la Russie, c'est l'aspiration à l'hégémonie en Orient, devenue doublement forte depuis sa défaite dans la guerre avec le Japon, et la ferme résolution de vaincre, la bonne chance de succès une fois donnée, toute résistance des Puissances de l'Europe centrale.

Pour la France, c'est la funeste orientation de toute sa politique vers le pôle négatif de son désir implacable de revanche, mélangé à la peur, d'où s'ensuit la disposition à s'allier à chaque puissant ennemi de l'Allemagne.

Pour l'Angleterre, c'est l'envie du commerçant envers toute concurrence nouvelle, l'hostilité instinctive contre la plus forte Puissance du continent, et la vieille tradition d'abattre toute velléité d'extension maritime de la part d'une nation continentale.

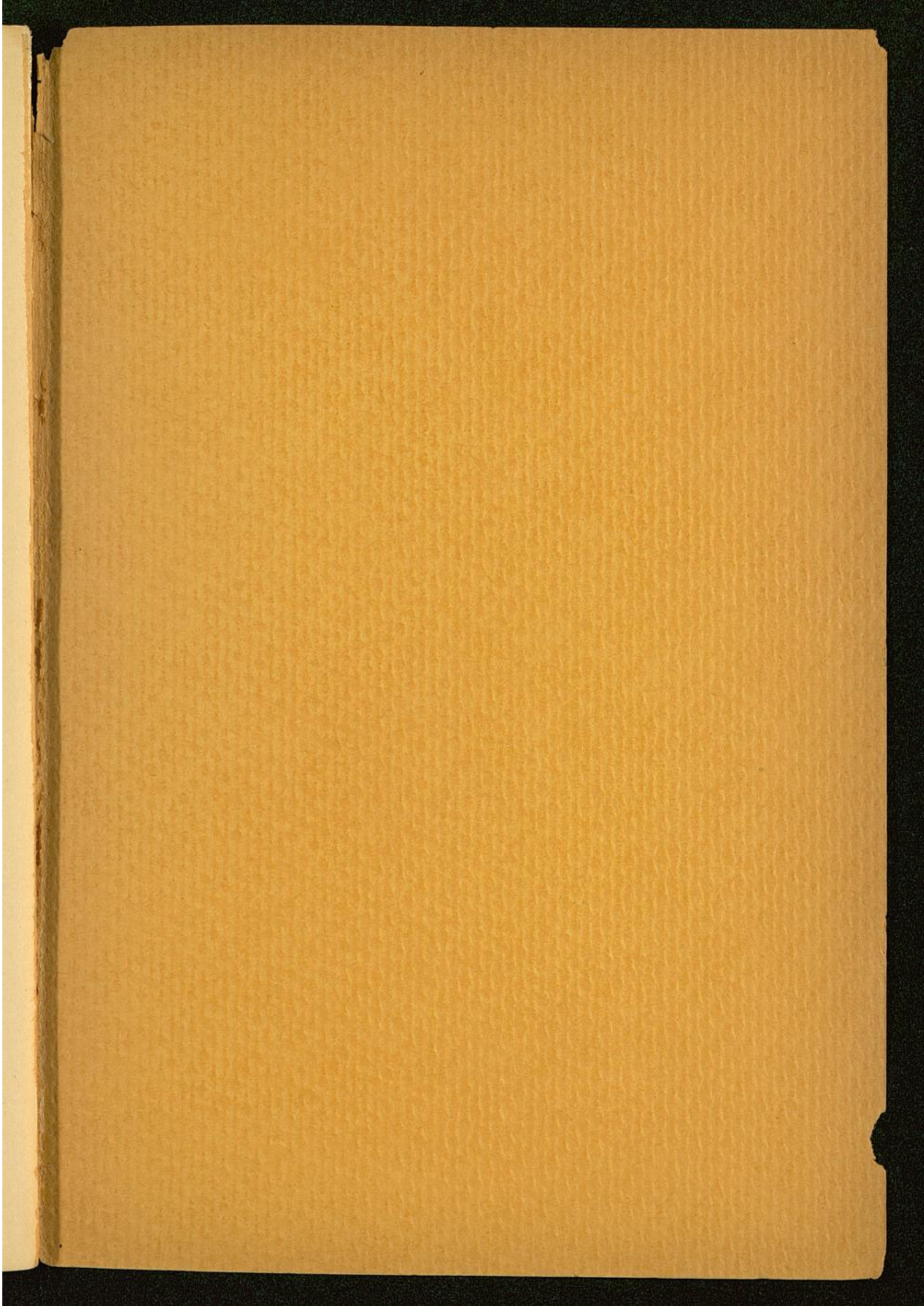
Ces forces hétérogènes ont tissé la trame de l'entente, instrument terrible entre les mains d'une petite minorité résolue à la guerre, instrument de danger sans remède pour la grande majorité pacifique des populations russes, françaises et anglaises. L'attitude de la Russie envers l'Autriche-Hongrie dans la question serbe fut l'épreuve décisive pour l'entente: il est hors de doute qu'un mot de refus de la France eût suffi à retenir le parti de la guerre en Russie; il est au moins très vraisemblable qu'un mot de refus de l'Angleterre eût retenu la France; mais il est absolument

certain qu'un mot d'encouragement de l'Angleterre devait assurer la prépondérance aux chauvins de France et aux partisans de la guerre en Russie. D'autre part, une abstention de la France ou de l'Angleterre ne pouvait que rompre la Triple Entente et déterminer une orientation nouvelle de toute la politique européenne, orientation dont le résultat, loin d'établir nécessairement la prédominance d'un seul Etat, eût au contraire facilité à chaque puissance la légitime revendication de ses droits.

Devant le choix entre le maintien de l'entente et celui de la paix mondiale, les hommes d'Etat anglais et français, embarrassés dans leurs propres filets par suite de longues intrigues, esclaves de coteries guerrières, ont sacrifié la paix du monde à l'entente. En évoquant la sainteté des traités écrits et non-écrits, ils ont su entraîner la majorité de l'opinion publique de leurs pays dans cette catastrophe sans précédent.

Etablir la juste balance, entre la responsabilité individuelle et la fatalité, telle est la tâche qui incombera aux historiens.

Liebheit & Thiesen, Berlin C. 19.



LUDWIG & TRUBNER
BERLIN O. 19.